



**HAL**  
open science

## Comment adapter une démarche participative en paysage au cas spécifique du travail avec des demandeurs d'asile ?

Éloïse Masson

► **To cite this version:**

Éloïse Masson. Comment adapter une démarche participative en paysage au cas spécifique du travail avec des demandeurs d'asile ?. Sciences du Vivant [q-bio]. 2017. dumas-01643626

**HAL Id: dumas-01643626**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01643626>**

Submitted on 21 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année universitaire : 2016-2017

Spécialité :

Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Maitrise d'œuvre et ingénierie

## Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

**Comment adapter une démarche participative en paysage au cas spécifique du travail avec des demandeurs d'asile ?**

Par : Eloïse MASSON



**Soutenu à Angers le 19 septembre 2017**

**Devant le jury composé de :**

Présidente : Elise Geisler

Maître de stage : Quentin Picard-Lesteven

Enseignant référent : David Montebault

*Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST*

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation  
« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>





*« Je hais les camps. Vivre dans un camp c'est vivre dans une situation complètement artificielle. Les gens doivent vivre dans des communautés, qui soient normales et soutenables. »*

António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies [1]

## Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la rédaction de ce mémoire.

Tout d'abord, merci à l'équipe de Robins des Villes, sans qui les réalisations de mon stage de fin d'études et de ce mémoire n'auraient pas été possibles. Merci à Yaël grâce à qui j'ai pu rejoindre l'association, à Quentin qui m'a fait découvrir les beaux projets de l'équipe et m'a particulièrement suivie dans mes réflexions sur ce mémoire, à Dorianne pour ses éclairages et son regard critique et à Mathilde et Nathalie pour la collaboration. Merci également à Sylvain, Chloé et Guillaume pour les moments chaleureux entre Robins.

Je remercie par ailleurs David Montebault, qui m'a suivie durant ce stage, avec qui les échanges ont toujours été positifs et encourageants.

Merci à notre école d'avoir mis sur le même chemin Marie-Odile et Dominique il y a quelques années. Merci à ces derniers et à mes sœurs, soutiens solides et inconditionnels.

Merci Juliette et Timothée, compagnons de route optimistes par tous les temps.

Merci également à Noémie pour les échanges sous les aurores boréales.

Merci à Marion, pour la synergie positive des effluves gris.

## Sommaire

Introduction.....	1
<b>Partie I. Etude de cas, deux projets participatifs avec des demandeurs d'asile dans des centres d'accueil.....</b>	<b>4</b>
<b>I. Contexte, un partenariat dans des lieux singuliers .....</b>	<b>4</b>
<b>1. Deux associations à l'origine des projets participatifs .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Deux centres d'accueil différents dans leurs formes et leurs fonctionnements .....</b>	<b>6</b>
<b>II. Des projets de construction participative pour aménager les espaces extérieurs des centres d'accueil.....</b>	<b>7</b>
<b>1. Définition des projets, co-conception et co-construction de mobilier .....</b>	<b>7</b>
<i>a) Des lieux aux potentialités peu exploitées.....</i>	<i>7</i>
<i>b) Des projets contraints .....</i>	<i>8</i>
<i>c) Des degrés de liberté différents .....</i>	<i>8</i>
<i>d) Un public masculin difficile à mobiliser.....</i>	<i>8</i>
<i>e) Une méthode sur mesure.....</i>	<i>9</i>
<b>2. Mise en œuvre des projets, confrontation à la réalité du terrain.....</b>	<b>10</b>
<i>a) Etapes préalables et mobilisation .....</i>	<i>10</i>
<i>b) Phase de conception.....</i>	<i>10</i>
<i>c) Phase de réalisation.....</i>	<i>11</i>
<b>III. Retour sur expérience et questionnements .....</b>	<b>11</b>
<b>1. Quels rôles pour chacun ?.....</b>	<b>11</b>
<b>2. Quelle communication mettre en place ? .....</b>	<b>12</b>
<b>3. Quelle temporalité pour ces projets ? .....</b>	<b>12</b>
<b>4. Quelle évaluation a posteriori ?.....</b>	<b>13</b>
<b>Partie II. Mise en perspective des projets étudiés avec les principaux enjeux des démarches participatives .....</b>	<b>14</b>
<b>I. Présentation de la méthode, mise en place d'entretiens pour un retour sur les projets</b>	<b>14</b>
<b>II. Enjeux autour de la définition d'un cadre, essentielle à la lisibilité du projet .....</b>	<b>15</b>
<b>1. Différentes attentes derrière les démarches participatives, nécessité de cadres et d'une pédagogie construite.....</b>	<b>15</b>
<i>a) Des objectifs qui déterminent les rôles de chacun.....</i>	<i>15</i>
i. Degrés de participation.....	15
ii. Définition des objectifs.....	16
<i>b) Deux positionnements différents dans les projets étudiés.....</i>	<i>17</i>
i. Des objectifs hiérarchisés différemment.....	17
ii. Des rôles définis au fur et à mesure.....	18
iii. Impliquer en amont du projet, particularités de la situation des demandeurs d'asile....	19
<b>2. Le public visé, recherche d'une diversité de points de vue.....</b>	<b>20</b>

3.	<b>Les supports de définition des projets, garants d'une mise en commun</b>	21
III.	<b>Enjeux autour du format des projets, vers une démarche inclusive</b>	21
1.	<b>La mobilisation, une étape déterminante</b>	22
2.	<b>La communication, un outil aux différentes formes</b>	23
3.	<b>Co-conception et co-construction, mise en valeur des savoir-faire</b>	24
a)	<i>La conception, un degré de liberté</i>	24
b)	<i>La réalisation, une transformation de l'espace</i>	26
i.	La construction, un moment de partage	26
ii.	Le végétal, un outil vivant et multiculturel	26
4.	<b>La création d'une équipe, un résultat attendu</b>	27
5.	<b>La vie du projet après l'atelier, évolutions et réussites</b>	28
a)	<i>La temporalité des projets, un facteur d'appropriation de l'espace</i>	28
b)	<i>Vie de l'aménagement, une appropriation par le plus grand nombre</i>	29
i.	Appropriation par les participants	29
ii.	Valorisation du projet	30
iii.	La transmission	30
c)	<i>Evaluer le projet, une étape bilan</i>	31
	<b>Partie III. Pistes d'adaptation de la méthode des projets participatifs aux demandeurs d'asile</b>	32
I.	<b>Les adaptations aux spécificités du public mises en place dans les projets</b>	32
1.	<b>Adaptations au public allophone autour de la communication</b>	32
2.	<b>Adaptations au public hétéroclite autour du rassemblement</b>	32
3.	<b>Adaptations au public temporaire autour de l'appropriation</b>	32
II.	<b>Les pistes de réflexion vers plus d'adaptation aux spécificités du public</b>	33
1.	<b>Public allophone et hétéroclite, enjeux autour de la communication et du rassemblement</b>	33
a)	<i>Communiquer en s'entourant d'acteurs</i>	33
b)	<i>Concevoir en multipliant les outils</i>	33
c)	<i>Rassembler en s'adressant au plus grand nombre</i>	34
2.	<b>Public temporaire, définir la temporalité et faciliter l'appropriation du projet</b>	35
a)	<i>Temporalité adaptée au temps de résidence</i>	35
b)	<i>Appropriation facilitée pour les nouveaux arrivants</i>	36
3.	<b>Un public en situation précaire, s'adapter aux envies</b>	37
4.	<b>Des lieux particuliers à apprivoiser</b>	37
5.	<b>Des projets singuliers à valoriser</b>	38
	Conclusion	39
	Bibliographie	40
	Sitographie	41

## **Glossaire**

*Demandeur d'asile* : Personne qui a quitté son pays d'origine et souhaite obtenir le statut de réfugié.

*Réfugié* : En droit international, « réfugié » est le statut officiel d'une personne qui a obtenu l'asile d'un Etat tiers. Il est défini par une des conventions de Genève (« *relative au statut des réfugiés* »), signée en 1951 et ratifiée par 145 Etats membres des Nations unies : « *Le terme "réfugié" s'appliquera à toute personne (...) qui, craignant d'être persécutée du fait de sa race [son origine], de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.* » Ce statut peut être « perdu » si la situation dans le pays d'origine a changé, si la personne y est retournée volontairement ou encore si elle a changé de nationalité. [2]

*Migrant* : Le dictionnaire Larousse définit un « migrant » comme toute personne qui effectue une migration, c'est-à-dire qui se déplace volontairement dans un autre pays ou une autre région « pour des raisons économiques, politiques ou culturelles ». Le Petit Robert restreint la raison de ces déplacements au fait de « s'établir ». [2]

## **Liste des abréviations**

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile



## Liste des annexes

*Annexe I* : Grille d'entretien

## Liste des figures

*Figure 1* : Localisation du camp et du centre d'accueil

*Figure 2* : Localisation des deux centres d'accueil

*Figure 3* : Photo aérienne du CADA Saint-Jérôme, localisation de la cour

*Figure 4* : Photo aérienne du centre de transit, localisation de la cour

*Figure 5* : Photo de la cour du CADA Saint-Jérôme

*Figure 6* : Photo de la cour du centre de transit

*Figure 7* : Photo du mur de la cour du CADA

*Figure 8* : Plans d'aménagement du centre de transit

*Figure 9* : Photo des ateliers de construction au centre de transit

*Figure 10* : Croquis du mur végétal à Saint-Jérôme

*Figure 11* : Photo des ateliers et des aménagements réalisés dans les centres d'accueil

*Figure 12* : Schéma illustrant les différents degrés de participation

*Figure 13* : Photo du tournage d'un court-métrage autour d'un projet participatif à Hénin-Beaumont

*Figure 14* : Photo des modules construits pour le projet dans le camp de Vintimille

## Avant-propos

Je me suis rapprochée du paysage au cours de mes études, à travers différentes expériences, séduite par la dimension à la fois scientifique et créative. Au fil du temps, j'ai été attirée par les démarches participatives et l'envie de mettre les habitants au cœur du projet. Mes expériences allant dans ce sens n'étant pas nombreuses, j'ai décidé de rechercher un stage de fin d'études orienté vers la participation.

J'ai ainsi eu l'opportunité de prendre part aux missions variées de Robins des Villes. Travail en milieu scolaire, balades urbaines ouvertes à tous, animations dans le milieu hospitalier avec des enfants : les formats sont multiples. Ces actions ont pour objectif commun la sensibilisation et l'éducation à l'aménagement de la ville à travers l'urbanisme, l'architecture et le paysage. L'association Robins des Villes a été créée il y a 20 ans par des architectes à Lyon. Aujourd'hui, elle est composée de 3 antennes : à Paris, Lyon et Marseille et comprend des profils variés : urbaniste, animateur, sociologue... qui gravitent autour de l'aménagement et du social.

Dans le cadre de ce stage, j'ai été amenée à intervenir dans une école, à mener une balade urbaine, mais surtout à travailler sur des projets participatifs dans des centres d'accueil pour demandeurs d'asile. J'ai pu m'investir dans ces derniers, après leur définition au moment de leur mise en place. Ma collaboration avec les animateurs de Robins des Villes était attendue dans le cadre du travail avec le végétal pour apporter le regard et quelques outils (plans, dessins...) d'une future ingénieure en paysage. Ces projets ont été pour moi l'occasion de me confronter pour la première fois au travail avec un tel public, dans le milieu inconnu que sont les centres d'accueil, par le biais d'un outil avec lequel je n'avais jamais travaillé lors de mes expériences antérieures : la construction. Ces actions ont donc été riches en découvertes et, par conséquent, particulièrement formatrices.

Ainsi, j'ai pu découvrir une nouvelle facette de ce que peut être le métier d'ingénieur en paysage. En effet, bien que le domaine de travail soit le même que lors de mes expériences passées, l'approche était cette fois-ci en tout point différente. En plaçant l'utilisateur comme première entrée dans le projet, les rôles à jouer et les démarches à mettre en place mutent. Cela m'a permis de m'ouvrir à une nouvelle dimension du projet de paysage : la dimension sociale, qui pour moi donne du sens au projet. Allier l'approche sociale et le paysage permet de répondre au double enjeu de la ville aujourd'hui : réinvestir les habitants en aménageant les espaces communs.

## Introduction

*«Chaque jour, dans le monde, des personnes prennent la décision la plus difficile de leur existence : partir de chez elles dans l'espoir de trouver une vie meilleure et plus sûre.»*[3]

Crises économiques ou écologiques, guerres, persécutions... variés sont les motifs obligeant des personnes à migrer. Les textes (convention de Genève et Constitution) différencient les personnes qui se déplacent pour échapper à des violations de leurs droits humains, des migrants se déplaçant pour d'autres raisons. Les premières pourront, au nom de l'asile, avoir droit au statut de réfugié si leur pays d'origine ne peut assurer leur sécurité face à ces violations. Les motifs compris dans cette définition sont : la torture, les persécutions, les conflits armés ou les violences motivées à cause de l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle ou les opinions politiques. (UNHCR, 1951)

La Convention de Genève de 1951 définit internationalement le statut de réfugié (ratifiée par 145 états des Nations Unies [2]) mais les conditions d'accueil varient d'un pays à l'autre. Aujourd'hui, ces conditions vont vers une harmonisation au sein de l'Union Européenne avec l'ensemble des textes du Régime d'Asile Européen Commun [4] *«La réalisation progressive d'un espace européen sans frontières intérieures, garantissant la libre circulation des personnes, a rendu nécessaire l'harmonisation des politiques nationales en matière d'immigration et d'asile et de contrôle des frontières extérieures de l'UE.»* [5]

Le premier pays membre de l'Union Européenne dans lequel le demandeur d'asile a transité est responsable de l'examen de sa demande d'asile (Règlement Dublin II). Ainsi toute personne entrée sur le territoire français en premier lieu peut y faire une demande d'asile, et seules les personnes considérées comme répondant aux conditions prévues par la définition pourront l'obtenir.

Si le statut de réfugié est obtenu, il permet d'être placé sous la protection des autorités françaises et d'obtenir une carte de résident valable 10 ans sur le territoire français, qui permet de circuler, de résider et de travailler en France. Cette carte de résident est valable pour une personne et sa famille, elle est ensuite renouvelable pour une carte de résident longue durée dans l'Union Européenne valable 10 ans ou une carte de résident permanent, sous certaines conditions. Le statut de réfugié permet également de profiter d'un contrat d'accueil et d'intégration et offre la possibilité de demander la nationalité française. [6]

La politique de l'asile est une compétence de l'Etat, auquel revient la prise en charge des demandeurs d'asile. Durant le temps de la procédure d'examen de la demande, qui dure en moyenne 2 ans, les demandeurs d'asile sont hébergés, pris en charge pour les besoins de soins par la Couverture Maladie Universelle (CMU) et ils perçoivent une allocation d'aide (ADA). [7] Cependant, il leur est très difficile d'accéder à l'emploi, même si certains cas de figures le prévoient. Les enfants sont scolarisés rapidement après leur arrivée.

Les demandeurs d'asile sont hébergés soit dans des Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) si des places sont libres ou, à défaut, dans des centres d'Accueil Temporaire - Service de l'Asile (ATSA) qui peuvent prendre différentes formes (hôtel, ou autre structure). *«Seulement un tiers des demandeurs d'asile ont accès à une place en CADA», rappelle la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale* [8] . Ces centres ont pour mission *«d'assurer l'accueil, l'hébergement ainsi que l'accompagnement social et administratif des personnes dont la demande d'asile est traitée par la France, pendant la durée d'instruction de cette demande»* [9]. Ils sont gérés par des opérateurs spécialisés, souvent associatifs : ADOMA, France Terre d'Asile, COALIA, Forum réfugiés, Dom' Asile...

Les demandeurs d'asile arrivent dans les pays d'accueil après un voyage qui peut être long et éprouvant avec des prises de risques nombreuses, des peurs, des incertitudes et une vulnérabilité importante. Les migrants sont dépendants de la situation et parfois du bon vouloir de certaines personnes ou autorités pendant leurs déplacements. *«Certaines sont placées en détention par les autorités dès leur arrivée dans un nouveau pays. Nombreuses sont celles qui sont confrontées quotidiennement au racisme, à la xénophobie et à la discrimination, ainsi que celles qui sont victimes de réseaux de traite d'êtres humains et d'exploitation.»* [3]

Une fois dans le pays d'accueil, malgré la sécurité apportée par la prise en charge, il persiste un risque de solitude et d'isolement. Les personnes sont déracinées, loin de leurs cercles de soutien : communauté, proches, amis ; de chez eux, et ne possèdent plus grand-chose au niveau matériel. Les personnes logées sont parfois seules, souvent en famille mais toujours confrontées à un choc culturel en arrivant dans le pays d'accueil. Nouvelle langue, environnement inconnu (le pays, la ville, le quartier, le CADA), cela constitue une barrière qui nécessite un temps d'adaptation. Par ailleurs, ce groupe de personnes peut avoir à affronter des jugements non favorables à leur présence sur le territoire. Cette situation rend ces personnes d'autant plus vulnérables et susceptibles d'être en situation de marginalisation.

Les individus qui arrivent dans ces centres sont soit des personnes qui arrivent de la rue, soit, plus rarement, des camps de réfugiés, ou bien elles sont accueillies directement après leur arrivée. Ainsi leur connaissance de la ville et de leur environnement varie en fonction de leur situation précédente.

La durée de la procédure est inconnue et imprévisible, elle peut varier de quelques mois à quelques années, ainsi les demandeurs d'asile ne savent pas s'ils vont pouvoir rester dans le pays d'accueil, ni combien de temps ils vont être logés dans les CADA, ce qui rend leur situation incertaine. Pour les adultes, la situation est d'autant plus complexe vu la difficulté pour travailler, ils sont en proie au désœuvrement. Une fois la réponse obtenue, ils ont alors 3 mois pour quitter le centre. Les résidents peuvent donc être amenés à se déplacer rapidement, et, dans le cas d'un retour dans leur pays d'origine, avec la peur et les craintes qui y sont liées.

Les centres d'accueil, synonymes de sécurité, d'un nouveau chez-soi, d'une stabilité relative, restent des lieux de résidence impersonnels avec des va-et-vient de personnes permanents. Ce sont des lieux de cohabitation avec des personnes de cultures, origines et histoires différentes. Ces lieux de vie sont temporaires et donc difficilement appropriables.

Face à cette situation, des mesures sont mises en place pour que l'adaptation soit facilitée et que l'inconfort des premiers temps soit réduit. Pour cela, les animateurs des associations qui gèrent les centres d'accueil sont d'un soutien précieux et proposent différentes aides. Ecoute, accompagnement au quotidien, mise en place d'ateliers, de cours de français et de sorties en groupe... sont autant de mesures qui contribuent à donner des repères et à occuper pour minimiser le désœuvrement, l'isolement et l'anxiété qui peuvent être provoqués par l'attente.

Dans ce contexte, le travail dans les centres d'accueil, et notamment sur les espaces communs, apparaît comme un levier d'action pour améliorer les conditions d'accueil et la situation des demandeurs d'asile. Ce travail peut consister à faire découvrir la ville ou le quartier, créer des temps d'échanges autour de ce nouvel environnement ou aménager les centres d'accueil... autant d'actions qui tentent de rendre le temps d'attente moins désagréable en proposant des activités aux facettes multiples. Plus spécifiquement, des espaces communs aménagés permettent aux résidents des centres d'accueil de profiter un maximum de leur environnement, ainsi la rencontre peut être facilitée, ce qui propose également une alternative à l'isolement.

Le travail d'un paysagiste peut donc trouver sa place ici, non seulement pour apporter un savoir-faire en termes d'aménagement, mais également pour travailler avec les résidents en les plaçant au cœur de la démarche. Aller à leur rencontre, identifier leurs besoins, leurs envies et agir avec eux sur ce nouveau lieu de vie, peut les aider à se l'approprier. Leur permettre de créer, de travailler ensemble est un outil pour s'occuper et s'éloigner de leurs préoccupations quotidiennes pour un temps. Ces démarches permettent de donner la parole à ce public susceptible d'être marginalisé et rarement entendu. Plus spécifiquement, l'aménagement des centres d'accueil en passant par un travail sur les espaces extérieurs est un outil clef pour le paysagiste afin de répondre à ces différents enjeux.

Se posent alors des questions autour de ces démarches, notamment sur l'aménagement des espaces d'accueil et des perceptions qu'en ont les demandeurs d'asile. Comment considèrent-ils ces lieux d'accueil ? Quels usages en ont-ils ? Qu'attendent-ils, quelles aspirations ont-ils pour ces espaces ? Comment leur donner la liberté de se les approprier ?

Nous posons ici **l'hypothèse de travail** suivante : les démarches participatives par le paysage sont un outil adapté pour répondre aux enjeux soulevés par la situation des demandeurs d'asile.

Elles permettent d'aller à la rencontre des résidents et d'identifier leurs perceptions et aspirations afin de concevoir et construire des aménagements pour améliorer leurs conditions de résidence. Aménager de manière participative les espaces extérieurs des centres d'accueil leur permet de se rassembler, se rencontrer et de construire ensemble un espace commun. Ainsi ces démarches répondent aux enjeux liés au désœuvrement, à l'isolement et à l'appropriation de l'espace.

Or, le travail dans les centres d'accueil avec les demandeurs d'asile est spécifique, en effet, ce groupe de personnes représente un public particulier en plusieurs points. Il s'agit d'un public allophone, «*personne qui, dans un territoire donné, a pour langue première une autre langue que la ou les langues officielles et qui réside habituellement dans ce territoire*» [10], ce qui entraîne une difficulté pour passer par une communication verbale. C'est un groupe d'individus aux origines et cultures variées, ce qui constitue un public hétéroclite. Les demandeurs d'asile représentent également un public temporaire, puisqu'ils ne résident dans les centres d'accueil que pour une période donnée, qui peut aller de quelques semaines à 1 ou 2 ans. Pour finir, ils sont dans une situation précaire, ce qui est à prendre en compte dans une démarche participative. Par ailleurs, ces projets ont lieu dans des espaces de vie peu connus du grand public, puisque les centres d'accueil sont des lieux privés, fermés et destinés spécifiquement aux demandeurs d'asile.

Peu de projets d'aménagement avec ce public ont été menés dans les lieux d'accueil. Citons néanmoins le projet participatif réalisé par le Collectif Etc. dans le camp d'accueil de migrants de la Croix Rouge à Vintimille en Italie l'année 2016. Même si ce projet s'adresse à un public plus large puisqu'il est constitué de migrants, la démarche a consisté à aménager les espaces extérieurs du centre d'accueil à partir des perceptions et des besoins des migrants. Le travail de conception et de réalisation a été mis en œuvre avec un autre public : celui des étudiants de l'Ecole Supérieure d'Arts Plastiques de la Ville de Monaco. Ainsi le projet ne consiste pas directement à faire participer les migrants, mais ils ont été sollicités au moment de la définition des besoins. [11]

La question des démarches participatives avec des demandeurs d'asile étant peu traitée, certaines méthodes sont donc à inventer ou à adapter. Nous essaierons dans ce mémoire de répondre à la problématique suivante : **Comment adapter une démarche participative au cas spécifique du travail avec des demandeurs d'asile ?** Face aux particularités de ce public, comment intervenir en tant que paysagiste ? Comment recueillir les perceptions et les aspirations d'un public allophone ? Comment proposer des projets qui rassemblent une telle diversité de personnes ? Comment s'adapter et impliquer un public temporaire ? Comment proposer des résultats qui s'adaptent à leur échelle de temps ? Comment permettre l'appropriation de ces lieux particuliers ?

Pour répondre à cette problématique, nous nous appuyons sur une étude de cas de deux projets participatifs menés au printemps 2017. Ces projets ont été mis en place par Robins des Villes, association de sensibilisation et d'éducation à la ville, dans deux centres d'accueil gérés par Forum Réfugiés à Lyon et à Villeurbanne. Ils sont financés majoritairement par le Grand Lyon. Suite à leur mise en place, des discussions et des questionnements ont émergés autour de la démarche, ils seront exposés dans ce mémoire.

Des entretiens ont ensuite été mis en place avec les acteurs du projet afin de revenir sur les différentes phases, notamment sur la définition des objectifs, dans le but d'opérer une mise en perspective de ces expériences avec les grands enjeux de la participation. Cette partie permettra d'identifier des leviers d'action pour adapter la démarche à ce contexte particulier.

Au regard de cette analyse, des pistes d'adaptation de la méthode de travail aux demandeurs d'asile pourront être proposées pour répondre aux questionnements et aux enjeux soulevés.

## Partie I. Etude de cas, deux projets participatifs avec des demandeurs d'asile dans des centres d'accueil

Les associations Forum Réfugiés et Robins des villes sont à l'origine de deux projets d'aménagement participatifs dans deux centres d'accueil pour demandeurs d'asile à Lyon et Villeurbanne. Ces ateliers participatifs ont consisté en l'aménagement des espaces extérieurs des centres au printemps 2017. Nous nous intéressons ici à leurs contextes et à leurs déroulements.

### I. Contexte, un partenariat dans des lieux singuliers

#### 1. Deux associations à l'origine des projets participatifs

Dans la région lyonnaise, c'est l'association Forum Réfugiés qui gère les différents centres d'accueil. Elle est composée d'intervenants sociaux et d'animateurs qui accompagnent les résidents au quotidien et dans leurs démarches. Ils les aident à se familiariser avec leur nouvel environnement, et se chargent de mettre en place des animations et des ateliers. Comme vu en introduction, le rôle de ces animateurs est majeur par rapport à ce public. Donner des repères, notamment faire découvrir la ville et permettre de mieux l'appréhender fait partie de leurs missions.

Une collaboration régulière a pris forme entre Forum Réfugiés et Robins des Villes, qui est une association spécialisée dans la sensibilisation au «*cadre de ville*» auprès de publics variés. L'enjeu général consiste à interroger, à donner des outils et des clefs de lecture de la ville et de son aménagement, afin de mieux les comprendre et pouvoir s'exprimer à leurs sujets. Une ancienne salariée de l'association dit à ce propos «*on a nos regards de spécialistes de la ville qu'on essaye de croiser avec les regards des habitants pour trouver des solutions pour une ville meilleure*». Les profils des personnes travaillant dans l'association sont divers, en lien avec l'aménagement et/ou le social. Les deux associations se retrouvent donc sur la problématique liée à la ville et à l'espace.

Le travail de l'association Forum Réfugiés s'est tourné en 2014 vers des micros aménagements au sein des centres d'accueil. Le démantèlement d'un camp de migrants dans le quartier de Confluence, afin de les reloger à Oullins (voir fig.1) a été le déclencheur à l'origine de cette série de projets. Face au besoin de logements, un centre d'accueil temporaire a été créé dans le quartier de la Saulaie à Oullins, appelé «village mobile», sa gestion a été prise en charge par Forum Réfugiés. L'association cherchait à mettre en place des projets pour tisser du lien entre le «village» et le quartier dans lequel il a été implanté, en faisant notamment des actions avec des partenaires locaux. C'est à cette occasion que l'animatrice Forum Réfugiés présente sur le site a fait connaissance d'une salariée de l'association Robins des Villes qui travaillait alors avec un centre social dans le quartier.

Le «village mobile» proposait un toit aux demandeurs d'asile qui étaient logés dans des préfabriqués, mais aucun autre aménagement n'était proposé ni pour les espaces collectifs, ni pour intégrer le centre d'accueil au sein du quartier de la Saulaie. Le projet participatif défini par Forum Réfugiés a



Figure 1 : Localisation du camp et du centre d'accueil (E. Masson d'après [umap.openstreetmap.fr](http://umap.openstreetmap.fr), 2017)

consisté à construire des bancs pour aménager les espaces extérieurs du «village» avec l'intervention de Robins des Villes. Ce projet, en plus de répondre aux objectifs de Forum Réfugiés pour les résidents (occuper, valoriser, créer du lien...) permettait d'investir les espaces, de se les approprier et de les rendre plus poreux et accessibles aux habitants du quartier. Suite à ce travail, le partenariat entre les deux associations a vu le jour.

Depuis, la collaboration sous forme de projets participatifs est régulière. La plupart du temps, ces projets s'appuient sur la connaissance ou la transformation du paysage avec deux entrées :

- une entrée macro : interroger la ville et l'organisation du territoire
- une entrée micro : s'intéresser au fonctionnement du centre d'accueil en lui-même et du quartier très proche, le découvrir et réussir à l'appréhender

Ces missions avec les demandeurs d'asile impliquent différentes formes de participation. Certaines ont consisté à faire découvrir le quartier par des balades ou la ville avec des ateliers de cartographie. Plus pragmatiquement, la peinture dans les cuisines communes d'un centre a été refaite avec les résidents. D'autres projets ont consisté en des moments d'échanges et de création autour de différents supports, comme la construction de jeux originaires de différents pays par exemple.

Ces projets sont réalisables grâce au financement majoritaire du Grand Lyon dans le cadre de la convention sur l'éducation et le développement durable et à une contribution de la part de Forum Réfugiés.

C'est dans ce contexte qu'au printemps 2017, deux projets ont vu le jour, des projets d'aménagement des espaces extérieurs, dans la continuité du projet mené à Oullins. L'envie initiale a été formulée par les animatrices de Forum Réfugiés puis adoptée par Robins des Villes, avant que les projets soient montés en commun.

Le premier projet a consisté en la mise en place d'un mur végétal dans un CADA dans le 7eme arrondissement de Lyon. Le second avait pour objet l'aménagement de l'espace extérieur du centre de transit à Villeurbanne (voir fig.2). Ces deux actions ont été menées de manière participative avec les demandeurs d'asile résidant respectivement dans chaque centre.

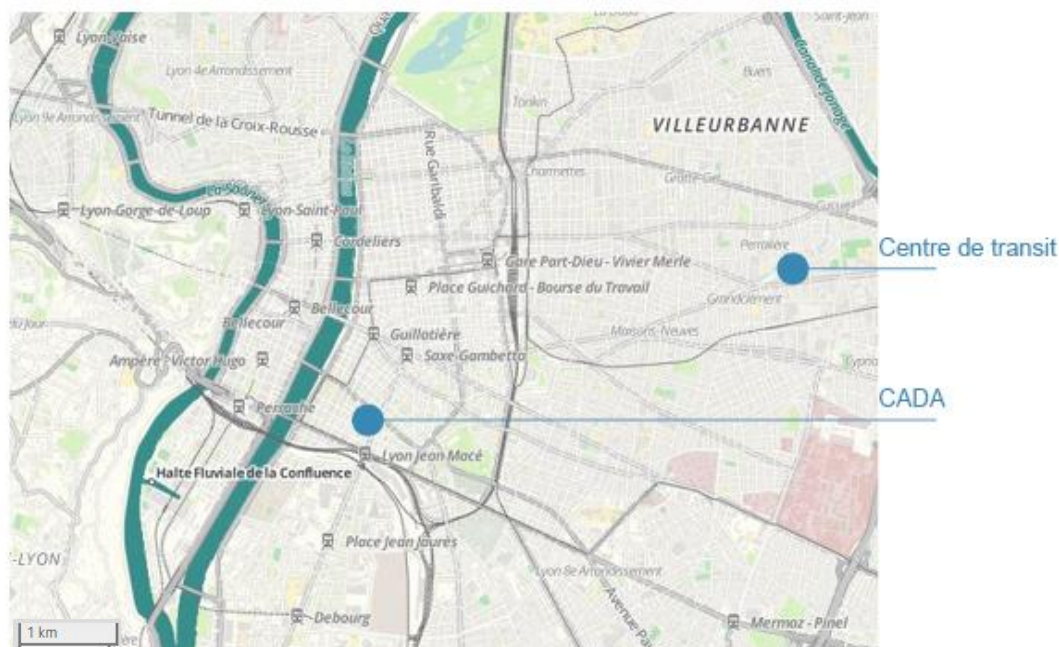


Figure 2 : Localisation des deux centres d'accueil (E. Masson d'après [umap.openstreetmap.fr](http://umap.openstreetmap.fr), 2017)

## 2. Deux centres d'accueil différents dans leurs formes et leurs fonctionnements

Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile sont les nouveaux lieux de vie des migrants ayant une demande d'asile en cours. Bien souvent, ils sont constitués de chambres séparées par famille ou par personne pour les personnes isolées, et d'espaces communs comme la cuisine ou la cour extérieure. Face à la demande, la densité y est importante.

Les centres d'accueil dans lesquels ont été menés les projets, sont différents dans leur architecture et leur fonctionnement.

Le premier, le CADA Saint-Jérôme, est un petit centre d'accueil d'une capacité de 26 familles (77 personnes en famille et 1 personne isolée au moment des projets). Le bâtiment est un immeuble étroit de 5 étages qui donne directement sur la rue d'un côté et qui est pourvu d'une petite cour de l'autre (voir fig.3). Les demandeurs d'asile y vivent dans de petites chambres indépendantes, équipées avec de quoi cuisiner. Aucune salle commune n'est disponible dans ce CADA, les animations et ateliers proposés par les animateurs du centre ont donc lieu à l'extérieur (MJC, auberge de jeunesse, etc.). Les résidents y séjournent en entre 6 mois et 1 an.



Figure 3 : Photo aérienne du CADA Saint-Jérôme, localisation de la cour (E. Masson d'après google.com, 2017)

L'autre centre à avoir accueilli un projet au printemps 2017 est le centre de transit de Villeurbanne. C'est le premier lieu de résidence au début de la procédure en attendant d'être placé dans un CADA en France. C'est donc un lieu de passage rapide, les résidents y restent entre quelques jours et un an. Le centre de transit est un grand bâtiment accueillant 110 demandeurs d'asile, qui appartient à un bailleur social (ADOMA), qui y loge également des personnes en réinsertion sur la majeure partie du foyer. Parfois une majorité de familles y réside, comme au moment des projets avec seulement deux personnes isolées, à d'autres moments, ce sont essentiellement des personnes isolées qui y sont présentes, notamment lors de phases de démantèlement de camps. Comme le décrit l'animatrice du centre de transit, c'est «*un outil de l'État pour la régulation de l'hébergement des demandeurs d'asile*». Ici, les demandeurs d'asile vivent dans des petites chambres et partagent une cuisine commune par étage. Une salle d'animation est également intégrée au centre, ce qui permet d'y faire des ateliers, de donner des cours de français etc. Une cour étendue donne également la possibilité aux résidents de profiter des espaces extérieurs au sein du centre (voir fig.4).



Figure 4 : Photo aérienne du centre de transit, localisation de la cour (E. Masson d'après google.com, 2017)



## II. Des projets de construction participative pour aménager les espaces extérieurs des centres d'accueil

### 1. Définition des projets, co-conception et co-construction de mobilier

Les deux projets menés au printemps 2017 ont été mis en place par les animatrices des centres qui ont ressenti comme un besoin l'aménagement des espaces extérieurs. Par ailleurs, elles connaissent les compétences de Robins des Villes pour mener une démarche participative, les projets sont ainsi définis et menés en commun.

Comme vu en introduction, ces projets trouvent leurs origines dans la situation des demandeurs d'asile et dans la particularité des lieux de résidence. L'outil choisi pour répondre aux enjeux soulevés est la mise en place d'ateliers de co-construction de mobilier et de végétalisation des espaces. Ce format permet également de proposer aux participants de travailler des compétences, en termes de conception et de réalisation, et en lien avec le végétal.

#### a) Des lieux aux potentialités peu exploitées

Les envies d'aménager ont donc été soulevées par les animatrices Forum Réfugiés. Comme nous l'avons vu, les deux centres possèdent des espaces extérieurs, mais aux usages réduits ou mal connus. Dans les deux cas il était considéré que les sites ne recevaient pas ou peu d'usage.

La cour intérieure du CADA Saint Jérôme est petite, 15m<sup>2</sup> environ, et peu utilisée, elle est située entre le bâtiment où résident les demandeurs d'asile et les locaux où travaillent les salariés. Elle est fermée sur les côtés par des murs la séparant des propriétés voisines (voir fig.5). Ces murs sont aujourd'hui en mauvais état car ils ne sont pas entretenus, au moins du côté du CADA. C'est essentiellement un lieu de passage voire éventuellement d'attente lorsque les résidents ont rendez-vous. Les enfants seuls n'ont pas le droit de venir y jouer. C'est également le lieu où sont stockées les poussettes et les poubelles. La volonté de l'animatrice à long terme est d'en faire un lieu de convivialité, pour partager des moments entre salariés et résidents.

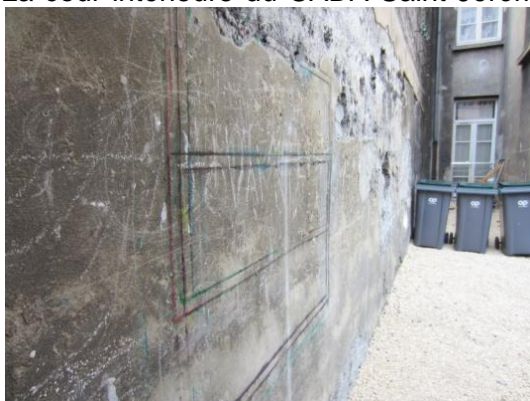


Figure 5 : Photo de la cour du CADA Saint-Jérôme (R. Janina, 2017)

Dans le centre de transit, il existe des espaces extérieurs dédiés à la circulation revêtus d'enrobé, et un espace en retrait enherbé (voir fig.6) d'environ 615m<sup>2</sup>. C'est l'espace que nous appelons ici la cour, elle est utilisée essentiellement en été par les enfants pour jouer. Il existe peut-être d'autres usages de cet espace mais ils sont mal connus. En effet, l'espace étant en retrait des bureaux des salariés de Forum Réfugiés, et ces derniers n'étant présents que sur certaines plages horaires certains jours de la semaine, leur connaissance des usages du terrain est limitée. En outre, les locaux et espaces extérieurs étant partagés avec les personnes en réinsertion logées par ADOMA, cela brouille la lisibilité au niveau de l'utilisation de l'espace par les demandeurs d'asile. Par ailleurs, au niveau de cette cour, le grillage entourant la résidence est découpé, laissant potentiellement accès à des personnes extérieures au centre.



Figure 6 : Photo de la cour du centre de transit (E. Masson, 2017)

### *b) Des projets contraints*



Figure 7 : Photo du mur de la cour du CADA (source : R. Janina, 2017)

Les deux sites de réalisation présentent des contraintes. Tout d'abord, une contrainte de place pour le projet du CADA Saint-Jérôme liée à la taille de la cour. Le projet s'est donc tourné vers un mur végétal, afin de pouvoir limiter l'emprise au sol. Cependant, les murs d'enceinte étant en mauvais état, il fallait prendre en compte que des fixations dessus ne seraient pas possibles (voir fig.7).

Au centre de transit, la contrainte principale est la durée de résidence des demandeurs d'asile, entraînant une difficulté pour mobiliser autour de ce type de projet. Un autre élément qui a été considéré initialement comme une contrainte, est le fait que la cour concernée par le projet ne soit pas un lieu clos, ce qui entraîne plus de fréquentation et donc de risques de dégradations ou de vols. Le mobilier construit devait donc être fixé au sol ou lesté pour ne pas pouvoir être déplacé.

Dans les deux cas, l'association étant locataire, il fallait proposer des aménagements qui ne modifient pas physiquement les lieux et qui soient amovibles en cas d'entretien, pour qu'il soit possible d'accéder au mur du CADA par exemple.

Par ailleurs, des contraintes de matériaux étaient également à prendre en compte puisqu'aucun budget spécifique n'était dédié. Il était donc nécessaire d'anticiper le fait que le projet serait tributaire des matériaux récupérés.

Pour finir, de nombreux enfants sont présents dans les centres, et peuvent être amenés à fréquenter ces lieux sans la présence d'un adulte, il fallait donc prendre en considération des contraintes de sécurité.

### *c) Des degrés de liberté différents*

Au CADA Saint Jérôme, la commande de Forum Réfugiés était précise et bien définie en amont du projet : il s'agissait ici de construire un «mur végétal». C'est-à-dire un système de végétalisation vertical le long du mur de la cour.

Au centre de transit, la commande de Forum Réfugiés était plus large avec une volonté d'investir les espaces extérieurs par le biais d'une forme encore à définir, laissant un degré de liberté plus important pour les intervenants Robins des Villes et les participants. Au vu des possibilités matérielles et des contraintes, les deux associations se sont ensuite mises d'accord sur la réalisation de jardinières et de mobilier en palette dont les formes et emplacements seraient à déterminer avec les résidents. D'autre part, la réalisation d'un jeu en bois de Mōlkky a été proposée par Robins des Villes et validée par l'équipe.

### *d) Un public masculin difficile à mobiliser*

Dans le cadre du CADA Saint-Jérôme, l'animatrice Forum Réfugiés a relevé que les ateliers proposés aux résidents de manière générale attiraient d'avantage les femmes et les enfants et avaient moins de résonance chez les hommes. Ainsi, pour ce projet, elle a exprimé la volonté de s'adresser particulièrement aux hommes dès le départ pour la construction du mur. Les enfants étaient quant à eux visés pour la végétalisation de l'ensemble.

Dans le cadre du centre de transit, la volonté de toucher plus les femmes ou les hommes n'a pas été expressément formulée. La participation des enfants n'était pas spécialement prévue en dehors de la fabrication du jeu en bois.

### e) Une méthode sur mesure

La répartition des tâches dans la préparation du projet s'est faite entre Robins des Villes et Forum Réfugiés. La récupération de matériel était un travail conjoint entre Robins des Villes et Forum Réfugiés. La mobilisation des résidents a été effectuée par Forum Réfugiés alors que les outils de conception et de réalisation ont été apportés par Robins des Villes. La méthode et le déroulement sont définis par Robins des Villes et les grandes lignes (chronologie des ateliers...) sont validées par Forum Réfugiés.

De manière générale, le déroulé proposé lors des ateliers participatifs différencie deux phases : une première pour la co-conception, et une deuxième pour la co-réalisation. La conception visait à recueillir les perceptions et aspirations des résidents sur l'espace, et la réalisation à construire avec eux et leur laissant autant d'autonomie que possible.

L'animation des ateliers était prévue implicitement comme étant conjointe entre les deux associations : en majorité menée par Robins des Villes assisté par les animatrices de Forum Réfugiés.

Le projet du CADA Saint-Jérôme prévoyait une phase de conception réduite, la réalisation du mur végétal étant déjà prévue dans la commande.

Au centre de transit, la phase de conception était plus conséquente. Une réflexion a eu lieu en amont autour de la question : «Quelle implication peut-on proposer aux résidents ?». Deux possibilités étaient envisageables :

- donner toutes les libertés dans le dessin au risque de créer une double frustration : devoir revoir les idées à la baisse pour qu'elles soient réalisables, et que le projet ne prenne pas rapidement une forme concrète
- expliquer les contraintes dès le départ pour faire en sorte de dessiner un projet réalisable directement.

Un compromis a été trouvé en s'intéressant à l'espace en termes d'usages, ainsi les résidents devaient indiquer quelles activités ils menaient et quelles activités ils aimeraient pouvoir mener dans l'espace. L'outil mis en place proposait, par des pictogrammes à placer sur une photo aérienne, un panel d'usages réduit en accord avec la définition du projet en amont : jardinage, jeux, espaces de détente etc. Il était ensuite aisé d'orienter le projet vers les constructions envisagées. Des consignes explicatives dans différentes langues étaient présentes sur les outils.

Pour les deux projets, les différents ateliers étaient réalisés sur site.

Les attentes en matière de conception et de réalisation selon les deux centres d'accueil sont synthétisées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Attentes des ateliers en fonction du centre

	CADA Saint-Jérôme	Centre de transit
Conception	Séance 1	Séance 1
	Plans de principe du mur végétal	Plan d'aménagement du site avec sous-espaces et activités dédiées
	<i>Outil</i> : pas d'outil spécifique	<i>Outil</i> : pictogrammes à placer sur photo aérienne : usage actuels et usages souhaités
		Séance 2
		Plans de principe de mobilier
		<i>Outil</i> : pas d'outil spécifique
Réalisation	les hommes (réalisation) et les enfants (plantation)	Les adultes (réalisation et plantation) et les enfants (mölky)

## 2. Mise en œuvre des projets, confrontation à la réalité du terrain

### a) Etapes préalables et mobilisation

Comme prévu, la recherche de matériel a été menée conjointement par Forum Réfugiés et Robins des Villes. Des palettes et des gravats, pour lester les éléments, ont pu être récupérés relativement facilement. Le terreau a été acheté par Forum Réfugiés alors que les plantes ont pu être fournies par Robins des Villes grâce à un partenariat avec la MJC du 8<sup>ème</sup> arrondissement. La mobilisation a été menée par les animatrices des centres, en allant à la rencontre des résidents dans leur chambre à plusieurs reprises et en affichant des rappels avec les dates des différentes séances dans les couloirs. Malgré une volonté d'impliquer l'ensemble des résidents dans le centre de transit, lors de la mobilisation la discussion a surtout eu lieu avec les hommes.

Seuls trois à quatre hommes étaient présents dans le CADA Saint-Jérôme lors de la conception et la réalisation. De nombreux enfants étaient présents lors des ateliers de rempotage et de plantations. Au centre de transit, cinq à six hommes et deux femmes étaient présents. Les enfants étaient encore une fois très nombreux et ont essentiellement participé à l'atelier de fabrication de Mölkky mais également un peu lors des phases de construction et de plantation.

Ainsi, peu de personnes ont été impliquées sur les projets, ce qui peut s'expliquer par des horaires et une période peu adaptés, à cause notamment du ramadan et de la canicule. Les participants ont cependant été fidèles aux rendez-vous proposés.

### b) Phase de conception

La phase de conception au CADA Saint Jérôme a plus consisté en un échange de points de vue et une information des résidents qu'en une réelle co-conception de l'aménagement. En effet, le dialogue n'étant pas fluide, l'atelier ne s'est pas focalisé sur la réalisation de plans mais a permis une discussion expliquant le projet aux résidents. Des plans ont été dessinés par la suite par Robins des Villes.

Au centre de transit, le premier atelier a consisté en une discussion autour des usages et des envies de résidents. Cependant, la barrière de la langue a rendu la communication très laborieuse, et les outils prévus difficiles à mettre en place. Malgré les points de blocage, la séance a permis de produire un plan général d'aménagement avec des sous-espaces. Cependant, la deuxième séance de conception qui devait consister à dessiner des plans de principe des modules, a été modifiée afin d'essayer de contourner les difficultés de compréhension. Des plans de mobilier et des références ont directement été proposés aux participants afin qu'ils puissent choisir les options qu'ils préféraient. Ils avaient également la possibilité d'exprimer des modifications dans la forme. Cette séance a permis une meilleure appréhension du projet par les résidents, motivant ainsi la participation. Un plan a ensuite été réalisé par Robins des Villes pour que Forum Réfugiés puisse valider le projet auprès du propriétaire (voir fig.8).

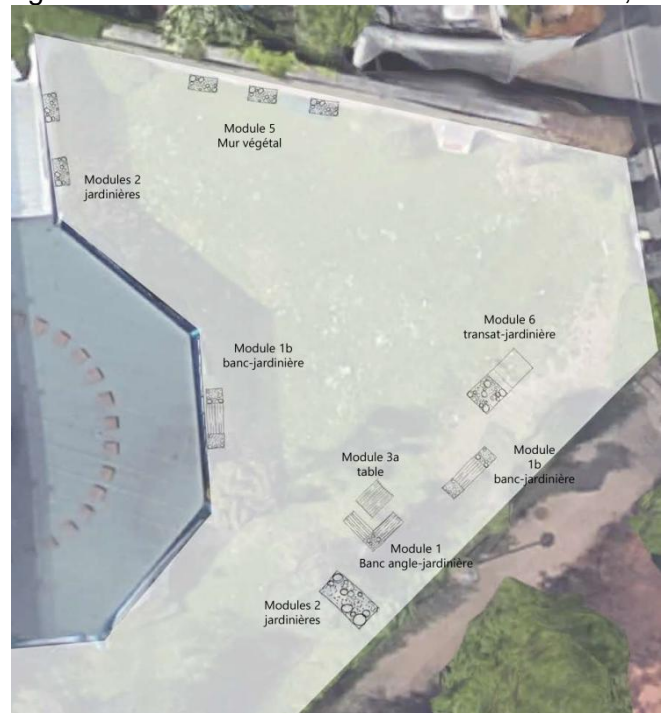


Figure 8 : Plans d'aménagement du centre de transit (E. Masson, 2017)

### c) Phase de réalisation



La phase de réalisation s'est déroulée comme prévu, en suivant les résultats de la phase de conception avec une certaine souplesse pour laisser de la place et de la liberté à chacun (voir fig.10). Cependant, certaines incompréhensions ont pu avoir lieu entre les partenaires. Au moment de la réalisation, l'animatrice du CADA a été confrontée aux doutes de sa chef de service vis-à-vis de la forme du mur et n'a pas été en mesure de défendre le projet car elle n'avait pas d'outils sur lequel s'appuyer. Un croquis du futur aménagement a alors été réalisé, ce qui a permis de se mettre d'accord sur la suite du projet (voir fig.9).

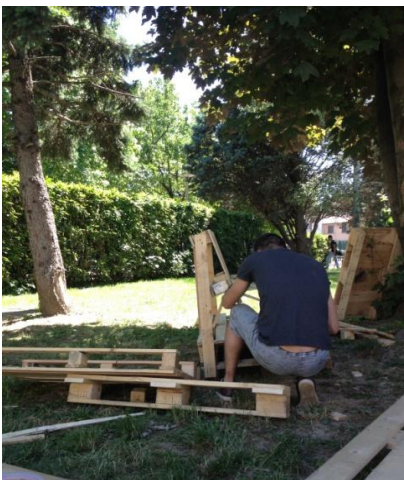


Figure 9 : Photo des ateliers de construction au centre de transit (E. Masson, 2017)

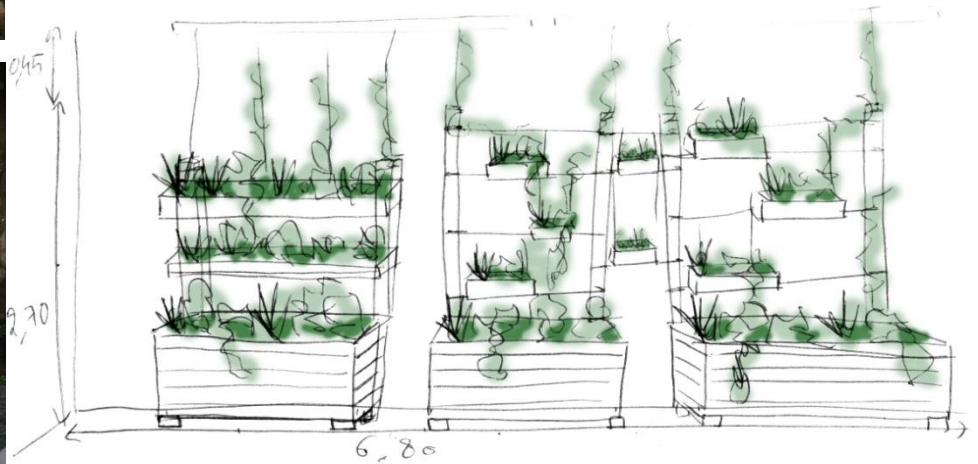


Figure 10 : Croquis du mur végétal à Saint-Jérôme (E. Masson, 2017)

### III. Retour sur expérience et questionnements

A plusieurs reprises, au cours des projets, des questionnements ont été soulevés en termes de méthode, d'outils et d'objectifs. Ils sont détaillés dans la partie qui suit.

#### 1. Quels rôles pour chacun ?

Une implication croissante des résidents a pu être observée, certainement due au fait que leur rôle à jouer a été compris au fur et à mesure du projet. Cette compréhension et implication grandissante est également plus facile lors de la phase de construction, où chacun peut prendre en charge la réalisation d'un élément de mobilier par exemple. Se pose alors la question de savoir s'il serait intéressant de faire comprendre plus tôt ce rôle de décideur dans le projet et l'implication importante qui en découle. Comment faire comprendre aux résidents le degré de liberté qu'ils peuvent avoir dans une telle démarche ? Comment faire en sorte qu'ils s'approprient un projet défini sans eux au départ ?

Nous avons vu précédemment que quelques femmes se sont investies sur le projet au centre de transit alors qu'elles ne faisaient pas spécialement partie du public visé lors de la mobilisation, cela amène à se poser la question de leur place dans ces projets. Ceci est également à mettre en lien

avec la place des enfants, ces derniers ont été impliqués sur des phases précises. Leur implication aurait-elle pour être plus grande ?

De manière générale, on sollicite les résidents alors que les projets, notamment dans le cas du CADA Saint-Jérôme, sont déjà définis. Se pose alors la question de savoir qui sont les véritables bénéficiaires des projets ? Quels rôles ont les différents acteurs ? Comment améliorer significativement les lieux de vie des demandeurs d'asile ?

Par ailleurs, la question des rôles de chacun et de leur définition est une question transversale dans le projet. En effet, la répartition générale des rôles était différente sur les deux projets. Comment clarifier les rôles afin que chacun puisse se positionner et que le projet soit plus compréhensible ?

Le projet a été mis en place par un salarié de Robins des Villes puis repris par un autre, il y a eu plusieurs passages de relais dans la phase de définition du projet, c'est élément à prendre en compte dans l'analyse du projet.

Par ailleurs, dans un schéma classique de projet d'aménagement, il existe une maîtrise d'ouvrage. Ici, le projet étant commandé par Forum Réfugiés sans qu'il soit le financeur majoritaire, entraîne une lecture du schéma classique brouillée.

## **2. Quelle communication mettre en place ?**

Il a été difficile de communiquer avec les résidents, la barrière de la langue a été une contrainte permanente qu'il a fallu contourner à chaque instant, avec plus ou moins de réussite. Cela s'est surtout fait ressentir au moment de donner les consignes et d'expliquer les outils.

A Saint-Jérôme, les participants étant uniquement albanais, la compréhension entre eux était aisée, l'un d'entre eux parlait anglais et pouvait communiquer avec les intervenants. De plus, l'animatrice était albanaise et a pu faire les traductions dans les deux sens lorsqu'elle était là.

Au centre de transit, la communication a été beaucoup plus difficile, les résidents étaient de nationalités différentes, un seul d'entre eux parlait français, et aucun ne parlait anglais. Les encadrants ne maîtrisant pas les mêmes langues qu'eux, la phase de conception s'est trouvée difficile à mettre en place.

Ces difficultés de communication ont surtout été ressenties lors de la phase de conception. Une fois la phase de réalisation lancée, cette contrainte était moins prédominante. Au fur et à mesure des projets, la compréhension s'est améliorée.

Etant donné ces difficultés de communications, se posent alors plusieurs questions : La phase de conception a-t-elle un intérêt dans ce contexte ? Faut-il la conserver ? Comment recueillir les perceptions et les aspirations de demandeurs d'asile sur un espace donné ? Comment mettre en place outils de communication non-verbale ? Comment faire appel au sensible ? Comment prendre en compte la diversité des intérêts individuels ? Quelle implication demander aux participants sur ces phases ?

Par ailleurs, nous avons vu que les supports de conception ou de discussion n'ont pas été utilisés comme il était prévu, et que leur réalisation a finalement été faite par Robins des Villes. Quels supports de travail utiliser dans ce contexte ?

## **3. Quelle temporalité pour ces projets ?**

Pour finir, un enjeu important est lié à la temporalité des projets en lien avec la durée de résidence des demandeurs d'asile et les départs et arrivées permanents. C'est une caractéristique prédominante au centre de transit, que l'on retrouve dans une moindre mesure au CADA. Comment impliquer des personnes qui restent une courte période ? Quelle motivation peuvent-ils trouver dans ces projets ? Comment faire vivre le projet malgré des usagers de passage ? Comment gérer les espaces une fois le projet fini ?

Se pose alors la question de savoir pour qui ces projets sont réellement mis en place. Pour les résidents présents ? Pour ceux qui vont arriver ?

#### 4. Quelle évaluation a posteriori ?

L'expérience a été satisfaisante sous plusieurs aspects. En termes de réalisation, les objectifs d'aménagement ont été remplis avec la construction du mur végétal, des jardinières et du mobilier. En termes d'implication des participants, bien que peu nombreux, ils sont revenus à chaque atelier. Ce qui révèle un intérêt certain de la part des résidents pour ces projets.



Figure 11 : Photo des ateliers et des aménagements réalisés dans les centres d'accueil (E. Masson, 2017)

Il apparaît difficile ici d'évaluer le projet en dehors de la qualité de la réalisation et de l'implication des résidents. Les critères d'évaluation dépendent de ce que les initiateurs de ces démarches en attendent. Cette question de l'évaluation sous-tend celle de la définition des objectifs de la démarche participative. C'est ce que nous allons étudier dans la partie suivante, nous essaierons d'apporter des éléments de réponse aux questions soulevées dans cette partie en analysant ces démarches au regard des principaux enjeux des démarches participatives. Pour cela, nous nous appuierons notamment sur des entretiens mis en place avec les différents acteurs à la suite des projets.

## Partie II. Mise en perspective des projets étudiés avec les principaux enjeux des démarches participatives

La participation des habitants dans les projets d'aménagement est issue d'une demande sociale au cours des années 70. Les projets participatifs avaient pour objectif de mettre en avant «des démarches alternatives au processus traditionnel d'élaboration du projet architectural ou urbain» en prenant en compte les points de vue des usagers et leurs connaissances des contextes locaux. Depuis, la participation a fait l'objet de nombreuses expérimentations. (Macaire, 2006)

Aujourd'hui, la participation prend toute sa place dans les démarches d'aménagement. (Atelier URBA, CAUE77, 2016) Les associations de professionnels qui sont à l'origine de ces démarches ne regroupent plus seulement des architectes mais également des profils de différents horizons : géographes, anthropologues, artistes etc. (Macaire, 2006) Ces démarches «ont pour objectifs communs de déconstruire les mécanismes de "production de la ville" (Lefebvre, 1974) en inventant des "situations" (Debord, 1957) permettant de nouvelles formes d'implications citoyennes.» (Chiappero, 2017)

Nous proposons ici de faire une mise en perspective, à partir du prisme de l'étude de cas, des projets mis en place dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile avec les grands enjeux de la participation. Des éclairages seront apportés, axés à la fois sur les spécificités des projets participatifs et sur la particularité du travail avec les demandeurs d'asile.

Dans les parties suivantes, même si tous les intervenants ne sont pas paysagiste et/ou animateur on désignera ici par «animateur-paysagiste» les intervenants que ce soit dans le cadre de Robins des Villes ou d'autres structures équivalentes.

### I. Présentation de la méthode, mise en place d'entretiens pour un retour sur les projets

Ayant participé à ces deux projets à partir de la mise en place des ateliers, une meilleure connaissance des étapes de définition était nécessaire pour pouvoir en livrer une analyse globale. Un retour sur les premières phases des projets et notamment sur les objectifs a donc été effectué par le biais d'entretiens. Ils ont également donné l'occasion de balayer l'ensemble des projets afin de connaître les ressentis et positionnement des différents acteurs.

Les entretiens mis en place étaient semi-directifs, une grille d'entretien a été définie (voir annexe I). La construction de cette grille d'entretien s'est inspirée de la méthode du «QQOQCP» c'est-à-dire «Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ?», afin de veiller à aborder toutes les étapes du projet. Des focales sur certains points particuliers ont été opérées, en lien avec la spécificité des projets dans le contexte des centres d'accueil notamment autour de la communication et de la temporalité des projets.

Le déroulement de l'entretien était libre et flexible en fonction de chaque interrogé, la grille d'entretien était plus ou moins suivie de près. Si l'interrogé abordait naturellement les différentes thématiques, il n'était pas nécessaire de poser strictement toutes les questions de la grille. En revanche, s'il fallait relancer, recadrer l'échange, la grille d'entretien servait en appui. En tout, cinq personnes ont été interrogées, trois ayant participé au projet du côté de Robins des Villes et deux animatrices du côté de Forum Réfugiés.

Concernant Robins des Villes, Yaël est une ancienne salariée qui a participé à la définition des projets mais pas à leur mise en œuvre. Quentin est un salarié et Nathalie est en service civique, ils ont tous les deux participé à la définition est à la mise en œuvre des projets. Du côté de Forum Réfugiés, Reinolda et Aude sont respectivement les animatrices du CADA Saint-Jérôme et du centre de transit.

Les entretiens, d'une durée comprise entre 1 heure et 2 heures et demi, ont été enregistrés puis retranscrits. La retranscription a été faite avec précision, afin d'avoir un maximum d'éléments pour



l'interprétation : identification du vocabulaire utilisé, des éléments les plus importants aux yeux de l'enquêté...

L'analyse des entretiens est passée par la mise en place d'une «grille de dépouillement», (Lendrevie, 2014) découpée en thématiques et permettant de voir sur une même ligne les éléments de réponse de chaque interrogé. Cette grille a permis de faire ressortir les positions de chacun sur les thèmes abordés, et de dégager des sous-thèmes.

Les citations des différents acteurs des projets dans la suite du mémoire sont issues de ces entretiens.

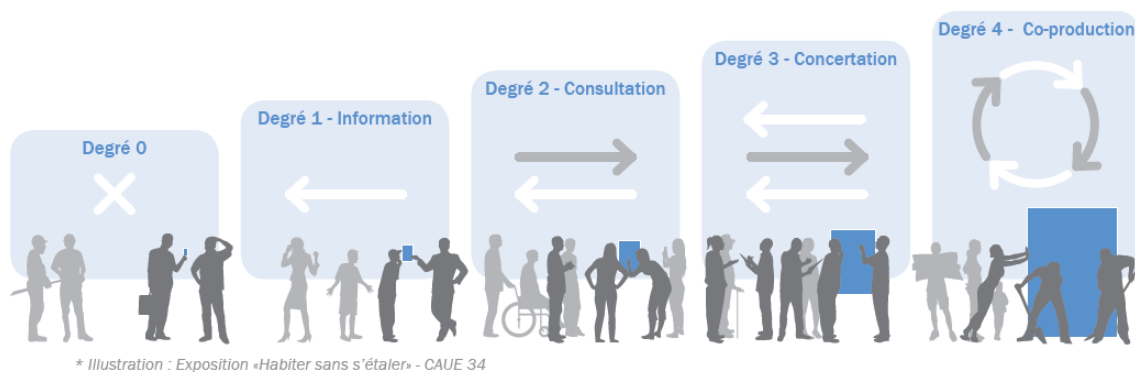
## II. Enjeux autour de la définition d'un cadre, essentielle à la lisibilité du projet

### 1. Différentes attentes derrière les démarches participatives, nécessité de cadres et d'une pédagogie construite

- a) Des objectifs qui déterminent les rôles de chacun
  - i. Degrés de participation

«Le terme de participation lui-même recouvre une notion aux contours assez flous. [...] La notion de participation intègre l'idée d'associer le public à l'élaboration d'un projet et de sa décision, de partager, dans une certaine mesure, le pouvoir de décision, ou d'au moins donner un pouvoir d'action. Participer, c'est devenir acteur. Elle ne correspond pas à une procédure juridique précise.» (Ministère de l'Ecologie, du Développement, et de l'Aménagement Durables, 2007)

De ce fait, il existe de nombreux types de participation. Chaque projet peut créer une situation différente avec des acteurs ayant des positions et des attentes spécifiques. Il existe donc des objectifs multiples derrière ce type de projets. «Les objectifs peuvent être de plusieurs ordres. Une même démarche de concertation peut avoir plusieurs buts, de natures très diverses.» (Ministère de l'Ecologie, du Développement, et de l'Aménagement Durables, 2007) La place donnée aux participants, et donc la place à prendre par les différents intervenants dépend de ces objectifs. On peut ainsi parler de gradients pour qualifier les projets participatifs. De ce fait, chaque acteur doit savoir si son rôle est celui de transmetteur de savoir ou de récepteur d'informations. Les rôles peuvent être placés sur un gradient entre ces deux positions (voir fig.12).



\* Illustration : Exposition «Habiter sans s'étaler» - CAUE 34

Figure 12 : Schéma illustrant les différents degrés de participation (CAUE 34, 2016)

Le degré 0 n'implique pas de participation, le paysagiste prend les décisions sans tenir compte du point de vue de quelconques participants. Le degré 1 concerne une démarche comme la sensibilisation qui place l'animateur-paysagiste en personne sachant, et le participant en une personne qui reçoit l'information. La consultation est caractérisée par le degré 2, elle recueille l'avis des participants sur un point précis, généralement la connaissance des lieux et de ses contraintes, ils ont ici un statut d'«*expérimentateur*» (Montembault et al., 2016). La concertation, placée ici au degré 3, concerne une démarche de participation élargie et itérative, sur la durée, les participants peuvent alors formuler leurs besoins, leurs envies. La co-production ou degré 4, propose de «*participer activement au processus d'élaboration, et les échanges donnent lieu à des*

*inflexions et validations itératives.*», (Atelier URBA, CAUE77, 2016) les participants y donnent leur avis et font partie du processus de validation. Ils ont alors un statut de «*connaisseur*» (Montembault et al., 2016). On peut trouver au sein de ce dernier degré de participation, des démarches qui impliquent les participants dans la définition même du projet, dans le choix des objectifs et de la méthode. Dans ce cas, on peut s'interroger sur la nécessité de la présence d'un animateur-paysagiste, puisque les participants peuvent décider du déroulé entier du projet. Son rôle doit effectivement muter et glisser vers une action d'appui à la fois à l'expression des besoins et d'appui technique. L'enjeu devient alors de faire en sorte que la dynamique du projet ne retombe pas notamment par le biais de «*création d'ambiances favorables à ce développement*" (Constant / Debord)» [12]. Ainsi, plus la place laissée aux participants est grande, plus l'intervention des animateurs-paysagistes doit se faire en filigrane et offrir un cadre plutôt que des directives précises.

Par ailleurs, les catégories placées «en bas» de l'échelle de la participation c'est-à-dire sollicitant le moins les participants, sont également des étapes nécessaires au bon déroulement des démarches impliquant plus les participants. (Ministère de l'Ecologie, du Développement, et de l'Aménagement Durables, 2007)

## ii. Définition des objectifs

La participation n'est pas une fin en soi, elle «*n'a de sens que par rapport aux objectifs qu'on lui aura fixés et qui l'auront motivée. C'est en fonction d'eux que l'on définira les procédés et outils utilisés et l'évaluation de la démarche mise en œuvre.*» (Ministère de l'Ecologie, du Développement, et de l'Aménagement Durables, 2007)

Vu la diversité des projets participatifs, les objectifs et les rôles peuvent être variés, il est important de bien les définir en amont. Ainsi, il est plus facile de comprendre les enjeux du projet et d'y trouver sa place si les positionnements sont clairs. En effet, même lorsque la volonté est de laisser une place majeure aux participants, il est essentiel que les cadres du projet soient bien définis afin que chacun puisse s'appuyer dessus et que le projet soit lisible et appropriable par tous. La définition de ces cadres passe par la détermination des objectifs, du jeu d'acteur et de la pédagogie envisagés pour le projet.

Le jeu d'acteur concerne les rôles dédiés à chacun et les interactions entre les différents acteurs. La définition des objectifs comprend plusieurs niveaux, des objectifs principaux (finalité du projet, rendu) et des sous-objectifs : les enjeux derrière la participation, qui sont parfois négligés. Ces sous-objectifs concernent notamment l'échelle spatiale et temporelle du projet, et les invariants et les marges de manœuvre à exposer. Par ailleurs, l'ensemble des acteurs du projet doit être identifiés et le public à mobiliser ciblé.

La pédagogie reprend les objectifs et le jeu d'acteur et les met en lien avec les outils et la méthode à employer.

Cela n'empêche pas les projets d'avoir une certaine flexibilité, essentielle à l'adaptation aux participants. Dans la pratique, la participation «*devra souvent s'adapter, prendre différentes formes au cours des phases d'élaboration du projet. Cependant il faudra avoir affiché, ou mieux avoir élaboré en commun, des règles du jeu auxquelles il faudra se tenir.*» (Ministère de l'Ecologie, du Développement, et de l'Aménagement Durables, 2007)

Les attentes d'un projet participatif peuvent donc être variées et induisent des «*degrés de participation*» (Atelier URBA, CAUE77, 2016). Ainsi, différents objectifs peuvent se cacher derrière chaque projet. La définition de ces objectifs est une étape majeure car elle traduit différents rôles pour les intervenants et différentes implications pour les participants.

b) Deux positionnements différents dans les projets étudiés  
i. Des objectifs hiérarchisés différemment

Dans le cadre des projets étudiés, les différents intervenants se sont retrouvés sur les grands objectifs définis en amont : aménager l'espace (par un mur végétal ou une forme plus libre) et faire participer les résidents. Les envies de départ étaient bipartites.

Cependant, il ressort des entretiens un léger décalage dans la hiérarchisation des grands objectifs et certains manques dans la définition des sous-objectifs, ce qui a eu des conséquences sur le jeu d'acteurs.

*«Les résidents vont être associés à la phase de conception et de construction et c'est leur travail à eux qui va déterminer le rendu.»* (Quentin, Robins des Villes)

*«Il fallait pas non plus se fier à 100% à ce que les résidents disaient parce que les gens ils sont pas là pour longtemps, et nous on est là pour longtemps et ça comptait aussi un peu notre idée de base.»* (Reinolda, Forum Réfugiés)

Les attentes de la participation n'étaient donc pas exactement les mêmes, notamment dans le cas du CADA Saint Jérôme.

Ceci peut en partie s'expliquer par la participation comme substitut à l'achat pour les animatrices de Forum Réfugiés :

*«En fait on peut consommer, on peut acheter des trucs et les mettre mais c'est moins intéressant. Là je trouve que l'intérêt de la démarche des Robins, et c'est pour ça d'ailleurs qu'on est parti avec eux, c'est qu'on fait un projet pour des personnes mais par des personnes et avec des idées des personnes. Pour moi ça me semble tellement plus intéressant.»* (Aude, Forum Réfugiés)

*«C'est pas juste on achète tout prêt et on met contre le mur et c'est fait. Fallait que tout le monde participe.»* (Reinolda, Forum Réfugiés)

Même si la participation est préférée à l'achat, ce sont deux alternatives envisagées sur le même plan. Une certaine qualité de réalisation est donc attendue, avec comme objectif principal d'embellir la cour.

Les enjeux esthétique et participatif ne sont pas incompatibles mais une hiérarchisation doit être faite pour que le jeu d'acteur soit clair et le positionnement de chacun facilité.

Cela a des conséquences sur la répartition des rôles, qui n'est pas exactement envisagée de la même manière pour les deux associations. Les intervenants doivent alors se repositionner.

*«Les animateurs Forum vont nous demander des choses [...] en isolant un petit peu les personnes hébergées et en leur donnant moins de poids et plus à nous alors que c'est pas notre rôle de base.»* (Quentin, Robins des Villes)

Se pose alors la question de savoir pour qui ces projets sont réellement mis en place. Etant donné que les résidents ne restent qu'une période courte dans ces centres, les salariés de Forum Réfugiés, qui travaillent dans ces lieux quotidiennement, ont tendance à vouloir avoir du poids dans les prises de décisions.

*«Avoir quelque chose de joli pour que les gens se sentent plus à l'aise mais surtout nous, parce que nous on est là tout le temps.»* (Reinolda, Forum Réfugiés)

Le respect des aménagements faisait partie des enjeux de la participation dans ces deux projets. En effet, la dégradation des aménagements étant une crainte de la part des animatrices, l'idée d'impliquer les résidents pour qu'ils considèrent ces aménagements comme les leurs et qu'ils ne les dégradent pas était également une motivation, même si ce point n'a pas été posé à l'écrit.

## ii. Des rôles définis au fur et à mesure

L'investissement dans le projet des résidents a pu être plus ou moins important au long du projet. Ils ont pu saisir l'importance de leur marge de manœuvre au fur et à mesure du déroulement des ateliers. La compréhension de leur rôle s'est faite petit à petit, ce qui est notamment dû à la difficulté de communication, et à l'inertie que cela implique. Cela peut également être mis en lien avec leur rôle défini en amont du projet et le fait que les différents encadrants n'avaient pas les mêmes attentes.

*« On a peut être pas, avec les résidents, mis au clair que nous on venait pour construire, qu'à la fin on a quelque chose mais qu'après pour que ça vive... c'était eux qui allaient prendre le relais, je pense que c'était pas clair ça pour eux »* (Nathalie, Robins des Villes)

*« En fonction des animateurs de Forum Réfugiés la place des intervenants ne sera pas la même. »* (Quentin, Robins des Villes)

La place prise par les animatrices Forum Réfugié et été différente d'un projet à l'autre. Une partie de leur rôle avait été mise au clair comme les attentes en matière de mobilisation. Cependant, certains aspects, comme leur présence lors des ateliers, n'ayant pas été posés en amont, leur degré d'implication était implicite et libre à ce niveau. Pourtant, leur rôle dans l'animation pouvait être attendu notamment pour la connaissance des lieux, des résidents et la communication avec eux. Les positionnements des autres acteurs du projet étant directement en lien avec le rôle joué par les animateurs Forum Réfugiés, il était également difficile d'anticiper la place à prendre par chacun.

L'investissement des animatrices peut être mis en lien avec leur motivation pour le projet mais également avec la période du projet, en lien avec leurs disponibilités. En effet, la période étant particulièrement chargée pour elles, elles ont difficilement pu se rendre disponibles parfois, ce qui change l'implication dans le projet et le rôle joué.

*« Je sais je vais bloquer toutes mes dates dès maintenant, non je rigole mais je vais être plus présente. »* (Reinolda, Forum Réfugiés)

*« Ca a glissé parce que mon projet de départ c'était pas du tout, d'ailleurs je me suis excusée après parce que j'étais très frustrée en fait de ne pas être là où j'avais envie d'être [...] mais vous étiez une période mai juin, en fait le mois de juin c'est la pire des périodes, il aurait fallu faire ça en avril, mais en avril c'était pas dans le timing des Robins »* (Aude, Forum Réfugiés)

Le rôle des intervenants Robins des Villes est donc à adapter en fonction du rôle pris par les animatrices de Forum Réfugiés. D'autre part, il n'a pas toujours été clair sous tous les aspects pour les participants :

*« Rien que pour les gens qui étaient là, j'avais l'impression que c'était pas super clair qu'on allait partir et que... enfin tu vois, quand j'ai croisé Mortala, il m'a dit "ben vous revenez pas ?" ben non on revient pas.. »* (Nathalie, Robins des Villes)

On voit ainsi des difficultés à mettre en lien avec la barrière de la langue et les enjeux de communication avec le public des demandeurs d'asile d'une part, mais également avec les étapes préalables de définition du projet.

*« D'ailleurs le fait que les objectifs aient pas été bien établis ça a peut-être eu des répercussions au fil de l'eau sur le déroulement du projet et sur les suites, parce qu'on n'a pas forcément anticipé »* (Aude, Forum Réfugiés)

Nous avons vu qu'il existait un décalage dans la hiérarchisation des grands objectifs. Selon cette hiérarchisation, l'animateur-paysagiste n'intervient pas de la même manière. Si l'objectif premier est d'avoir un rendu conforme aux envies des animateurs des centres d'accueil, dans ce cas l'animateur-paysagiste a un rôle d'expert. Si l'objectif principal est de construire le projet en fonction des envies des résidents, alors l'animateur-paysagiste a un rôle d'appui technique à la conception et à la réalisation. (Macaire, 2006) De la même manière, les participants n'ont pas la même marge de manœuvre dans les deux cas de figure. Ils sont soit uniquement constructeurs soit à la fois concepteur et constructeurs. Les rôles étant plutôt induits ici, au fil des projets les

animateurs-paysagistes et les participants ont dû réajuster leurs positions, ce qui a pu rendre le projet difficile à décrypter pour certains.

- iii. Impliquer en amont du projet, particularités de la situation des demandeurs d'asile

Dans le cadre de projets participatifs, il peut être intéressant d'impliquer les participants en amont, afin que leur implication soit maximale. Ainsi, au lieu d'être seulement sollicités pour co-construire les aménagements, ils peuvent également être impliqués pour co-concevoir les projets, comme il était prévu ici. Pour aller encore plus loin, il peut également être envisagé de les associer dans les définitions des besoins, avant même la formulation du projet.

C'est ce qui a été fait dans le projet du collectif Etc. dans le camp de Vintimille, les migrants n'étaient pas impliqués dans la réalisation du projet mais avaient fait émerger les besoins en termes d'aménagement. [11] C'est également le cas dans certains projets mis en place avec Forum Réfugiés et Robins des Villes : c'est en faisant ressortir les besoins des habitants que le projet de peinture des cuisines a pris forme. En poussant le principe plus loin, il peut également être novateur que les participants déterminent également la méthode du projet, ce dernier est alors totalement réalisé par et pour les participants.

*« Ce serait un idéal, mais malheureusement j'ai du mal à voir comment on pourrait le mettre en œuvre pour le cas de Forum Réfugiés » (Quentin, Robins des Villes)*

Pour des projets comme ceux mis en place au printemps 2017, il ressort des entretiens qu'il aurait été difficile d'impliquer les résidents en amont à cause de deux contraintes : la contrainte d'espace pour le CADA Saint-Jérôme et la contrainte de la temporalité.

*« C'est difficile de demander à des gens de proposer un projet quand on leur dit "mais vous verrez pas la finalité de la chose, vous ne verrez pas le projet fini et vous ne pourrez pas en bénéficier". C'est compliqué aussi de faire naître une motivation à s'impliquer. » (Quentin, Robins des Villes)*

*« C'est quand même mieux d'avoir ces objectifs qui sont déjà déterminés, parce que voilà c'est toujours la problématique de : dans le centre de transit ils ne restent pas longtemps. Comment tu crées un projet en fait avec des gens s'ils partent après ? » (Nathalie, Robins des Villes)*

D'autres contraintes, dues à la situation générale des résidents, ont également été soulevées.

Nous avons vu en première partie que le rôle des résidents a glissé de « véritable associé » à « simple consultant » (Montembault et al., 2016), en s'appuyant finalement sur une co-validation à partir de plans déjà dessinés. Ainsi, les attentes en termes de participation des résidents ont été en revues à la baisse, ce qui s'explique notamment par la difficulté de communiquer avec ce public allophone.

*« Les résidents n'ont pas de demande, ne font pas de demandes, les demandes qu'ils nous font c'est vraiment : manger, avoir des tickets, des orientations sociales pour acheter des vêtements pas chers pour avoir droit aux restos du cœur pour pouvoir avoir accès Internet à moindre frais.. c'est des choses de première nécessité ils ont pas idée qu'ils peuvent avoir des projets en fait. » (Aude, Forum Réfugiés)*

Les projets se déroulent ici dans contexte particulier, puisque les demandeurs d'asile sont dans une situation précaire. L'évocation de leurs aspirations pour un espace donné, ne leur évoque que peu de désirs : les uniques besoins qui ressortent sont la nécessité de satisfaire leurs besoins primaires (besoins physiologiques : alimentation, hygiène.. et sécurité). Il semble difficile de les extraire de ce qui les préoccupe le plus. Or, les projets participatifs proposés permettent de répondre à des besoins secondaires. Ceci entraîne une difficulté pour que les résidents s'impliquent en amont du projet, et qu'ils formulent des attentes en termes d'aménagement.

*« Moi, dans ce qui m'a été transmis, et j'avais assez confiance en ce que l'on disait, c'était que c'était pas forcément une idée des résidents de se dire "tiens et si on mettait un mur végétal" ça venait plus des salariés, mais qu'ils trouvaient que c'était une bonne façon de répondre aux besoins qu'ils avaient identifiés auprès des résidents. » (Yaël, Robins des Villes)*

Ainsi, la méthode proposée prédéfinissait les possibilités de réponse des résidents.

Vu les difficultés posées par le contexte (communication, désirs, temporalité, contraintes d'espace), le projet et sa forme sont proposés par l'équipe des intervenants, ce qui apparaît comme une nécessité pour que le projet se fasse, tout en répondant aux besoins des résidents identifiés par les animateurs.

## 2. Le public visé, recherche d'une diversité de points de vue

La réussite d'un projet participatif « est liée à la participation d'un panel d'usagers et d'acteurs représentatif. » (Atelier URBA, CAUE77, 2016) A défaut de pouvoir prétendre réunir un public représentatif, « une diversité des points de vue et intérêts » doit être recherchée. (Ministère de l'Ecologie, du Développement, et de l'Aménagement Durables, 2007)

Dans les projets étudiés, comme nous l'avons vu en première partie, ce sont les résidents des centres d'accueil qui sont mobilisés, à la fois pour leur maîtrise d'usage et également dans l'idée que ce sont eux qui vont pouvoir jouir des aménagements. Cependant, la diversité des points de vue recherchée peut ici être critiquée car les hommes étaient majoritairement mobilisés pour participer à ces projets.

En effet, en visant principalement voire uniquement les hommes, les personnes souvent oubliées des processus de décision (femmes et enfants) ont été mises de côté. Nous avons vu que dans l'un des deux projets, le public masculin était explicitement et uniquement visé, et dans l'autre cas, c'est la mobilisation qui a orienté le projet plutôt vers les hommes. Ainsi, la présence des femmes n'a pas été incitée, même si elles n'ont pas non plus été mises à l'écart (deux femmes sont venues participer sur le projet dans le centre de transit, celles-ci étaient les compagnes de deux hommes participant au projet également).

*« J'ai un petit défaut [...] que j'ai de plus en plus parce que j'ai l'impression que je me réduis un peu le champ de vision avant "voilà le bricolage ça peut être pour tout le monde et tout" mais en fait le bricolage, les fois où je propose aux femmes, souvent elles me regardent "bah regarde mon mari quoi" sauf que c'est pas valable pour tout le monde et peut-être qu'il y a des femmes qui prennent plaisir à ça mais du coup à force d'avoir rencontré des gens qui m'ont fait passer de l'autre côté je pense que je me suis un peu auto restreinte. Moi je visais plus les hommes en effet. » (Aude, Forum Réfugiés)*

Ainsi, si ces projets ont pour objectif d'aménager les espaces communs en fonction des perceptions et aspirations qu'en ont les usagers, il est primordial d'impliquer tout le monde sans distinction, au moins dans les prises de décisions. Le projet dans le CADA Saint Jérôme étant déjà défini en amont, et la marge de manœuvre dans la conception n'étant pas si grande, le fait que les femmes n'aient pas été impliquées n'est pas si excluant vis-à-vis de l'aménagement de l'espace. Par contre, dans le projet au centre de transit, une liberté supplémentaire étant donnée, il était important d'inclure tous les profils d'usagers sans distinction.

La place des enfants peut également prendre plus ou moins d'importance dans le projet. Ici elle a été pensée et valorisée dans le CADA Saint Jérôme mais moins au niveau du centre de transit. Or, ce sont également des résidents des centres, il peut être intéressant de les impliquer.

Ainsi, le public mobilisé par le projet est un facteur important dans une démarche participative, c'est à bien penser en amont et tout au long du projet. L'espace étant le lieu de vie de tous les résidents, il est important qu'aucun d'eux ne se sente exclu de la démarche. Faciliter la présence d'un groupe mixte, de par le genre, les origines etc. est majeur dans la dimension inclusive de la participation. Pour cela, différents modes de mobilisation peuvent être mis en place. La forme du projet proposée joue également un rôle, en influençant l'implication de certains profils.

### 3. Les supports de définition des projets, garants d'une mise en commun

Les différents éléments essentiels à la définition des projets et du cadre qui y est associé doivent être définis clairement en amont du projet, pour cela il est essentiel d'avoir des supports fixant ces éléments, auxquels il est possible de se référer.

Or, dans les projets étudiés, peu de supports ont permis de clarifier ce cadre. Les objectifs ont été définis notamment dans le cadre du financement par le Grand Lyon, qui demande à avoir des traces écrites. Ainsi, ces rapports écrits pouvaient être parfois en décalage avec les échanges oraux : les objectifs entre acteurs et les objectifs pour un financement ne sont pas posés de la même manière. Les enjeux sous-jacents parfois plus complexes ne sont ainsi pas nécessairement bien définis ou posés par écrits mais résultent d'un raisonnement induit, ou d'une discussion orale.

En conséquence, on peut notamment relever des doutes ou incertitudes concernant les projets.

*« En fait je m'attendais pas forcément à quelque chose, je savais pas ce que ça allait donner parce que c'était la première fois qu'on faisait un atelier comme ça au transit. »* (Aude, Forum Réfugiés)

*« Au début, moi je me suis fait vraiment un film dans ma tête avec un mur complètement en bois avec des petits tiroirs. »* (Reinolda, Forum Réfugiés)

Ces moments ont pu être soulevés par l'échange de dessins ou de plans permettant de mieux visualiser le projet.

*« Si vous pouvez le faire dès le début, enfin dès la première ou deuxième séance, ça donne déjà une image, une idée. »* (Reinolda, Forum Réfugiés)

Cependant, ces outils mis en place au fur et à mesure du projet n'ont pas nécessairement été utilisés par la suite avec les participants pour illustrer le projet.

Comme nous venons de le voir, une définition du cadre du projet, passant par des objectifs et un jeu d'acteur clairs contribue à sa lisibilité. Cette lecture est essentielle pour que le projet fonctionne, que chacun puisse y trouver sa place et qu'il ait envie de s'y impliquer. Nous allons maintenant nous intéresser au format du projet qui doit être au service de ces objectifs.

### III. Enjeux autour du format des projets, vers une démarche inclusive

Le format des projets mis en place peut être très différent d'un projet participatif à un autre. En dehors de la participation d'un public, ces démarches n'impliquent pas de forme précise.

*« Le faire ensemble se pose alors comme base essentielle, sans être nécessairement formatée. "Il n'y a pas de formes idéales à l'action. L'essentiel est que l'action se donne une forme " (Comité Invisible) »*[12]

Ici on s'intéresse à des projets participatifs concernant le paysage et l'aménagement, à l'échelle des espaces ouverts des centres d'accueil. Nous allons voir quels enjeux sont soulevés par ces ateliers de conception et de construction de mobilier.

Il est intéressant ici de faire un parallèle avec les projets du Collectif Etc. qui mettent en place des démarches de conception et construction participatives. Ils exposent des réflexions autour de leur méthodologie qui se construit au fil des projets.

Dans leurs derniers écrits, ils s'interrogent sur les formes de projet facilitant « l'implication citoyenne ». Ils définissent leur méthode à l'aide du modèle de la matrice, qu'ils caractérisent ainsi : « *elles s'attachent à la valeur d'usage, se développent comme un outil appropriable, et sont pensées comme outil du mouvement.* » (Chiappero, 2017)

Pour définir le modèle de pratique du projet participatif, trois matrices différentes sont identifiées. « [...] nous proposons de retenir trois formes de projet en particuliers : le projet d'évènement, le projet architectural, et le projet de société. [...] Mais cela nécessite des moments de production, des objets produits et des personnes produisant. Pour chacune de ces trois typologies, nous proposons d'utiliser le concept de matrices comme hypothèse de pratique du projet. Nous en

définirons trois successivement, même si leur mise en œuvre ne suit pas un processus linéaire : la matrice mythogénique, la matrice constructive et la matrice politique » (Chiappero, 2017)  
Ces différentes matrices permettent de définir des cadres en lien avec les enjeux des projets participatifs. Nous reviendrons dessus pour les mettre en parallèle avec les projets étudiés.

## 1. La mobilisation, une étape déterminante

« *Préalablement au lancement d'une démarche, l'information est une étape primordiale pour la mobilisation de la population. C'est une véritable phase.* » (Atelier URBA, CAUE77, 2016)

Les modes de mobilisation peuvent être variés, et doivent être mis en lien les objectifs visés. Le choix du ou des modes de mobilisation ajoute une variable supplémentaire quant aux profils et au nombre de personnes participant au projet. (Montembault et al., 2016)

Une méthode de mobilisation et d'implication originale consiste à construire un récit autour du projet, afin d'attirer la curiosité du public visé et de rendre le projet appropriable par le plus grand nombre. C'est ce que le Collectif Etc. nomme la « *matrice mythogénique* » qui « *correspond à une scénarisation du réel, sa mise en fiction, dotée d'un fort caractère dynamique et compris dans le temps [...] La construction de cette matrice permet de mobiliser différentes formes d'actions, de compétences, de savoirs ou de présences dans un même schéma narratif. Cela favorise l'appropriation même des enjeux de projets tout en laissant la possibilité à cette histoire d'être modifiée, avec comme objectif de provoquer des rendez-vous collectifs* (Pradel, 2010) *transformateurs de l'espace d'intervention.* » (Chiappero, 2017)

« *Nous avons toujours l'intuition que les fictions collectives peuvent être des moteurs puissants pour transformer notre environnement* » (Collectif Etc, 2015).

Le collectif fait de cette action un de ses piliers dans la méthode d'implication des participants.

Une approche particulière du projet est alors appliquée, en lui ajoutant une dimension artistique. Cela passe par différentes actions : nommer le projet, nommer le groupe constitué autour du projet, réaliser un court métrage, écrire un récit, réaliser un décor, etc. (voir fig.13)

Cette trame appliquée au projet, englobe les différents éléments constitutifs de ce dernier. Le collectif Etc. a ainsi réalisé de nombreux projets « *mêlant récits oniriques et objets architecturaux répondant à des contraintes urbaines* » Pour eux, ces expériences confirment l'« *hypothèse qu'un récit permet des formes d'implications multiples* ». (Chiappero, 2017)



Figure 13 : Photo du tournage d'un court-métrage autour d'un projet participatif à Hénin Beaumont (Collectif Etc., 2012)

Dans les projets mis en place par Forum Réfugiés et Robins des villes, la mobilisation s'est faite en direct, au cas par cas, par le moyen de « *techniques de communication individualisées* » (Montembault et al., 2016), Les personnes identifiées par les animatrices comme potentiellement intéressées étaient visées en premier lieu. Comme vu précédemment, les discussions étaient adressées majoritairement aux hommes, ce qui a induit une mobilisation majoritaire de ces derniers.

« *Le public qu'on a devant nous c'est des personnes qui sont volontaires, mais d'une certaine façon qui n'ont pas d'autres choix, d'autres alternatives au quotidien* » (Quentin, Robins des Villes)

Ici le public n'est pas captif (comme c'est le cas dans l'enseignement par exemple), cependant sa situation peut interroger sur leur véritable liberté de participer à ces projets. En effet, les personnes



sollicitées ne peuvent pas travailler, sont en proie au désœuvrement et donc peuvent se méfier de propositions abusives visant à exploiter leur main d'œuvre et leur temps libre.

« Il fallait qu'ils aient envie, je ne pouvais pas les obliger parce que quand on oblige après ça crée des histoires » (Reinolda, Forum Réfugiés)

Ainsi il est important qu'ils aient la liberté de s'impliquer ou non, aucune exigence en termes d'assiduité n'était demandée. De plus, la situation des demandeurs d'asile étant instable, cette liberté est essentielle pour ne pas freiner leur implication, même si cela représente une contrainte en termes d'encadrement.

« J'ai trouvé que leur implication était assez impressionnante par rapport à leurs contraintes personnelles » (Nathalie, Robins des Villes)

« Moi j'aurais souhaité qu'il y ait plus de monde parce que c'est quand même des espaces et des projets super intéressants. Donc y'a quand même cette déception, on s'attendait à plus de personnes. » (Quentin, Robins des Villes)

## 2. La communication, un outil aux différentes formes

« La communication est un outil précieux » dans les démarches de participation. « Elle permet de créer la relation avec les acteurs que l'on souhaite concerter. [...] La diffusion d'une information accessible et claire permettant le partage et l'échange des idées, implique une volonté d'échange, d'adéquation entre celui qui communique et le récepteur, ne serait-ce que faire partager des valeurs et des objectifs. Elle désigne une politique globale et organisée de diffusion de l'information. » (Ministère de l'Ecologie, du Développement, et de l'Aménagement Durables, 2007)

« L'objet, les marges de manœuvre et les modalités doivent impérativement être présentés dès le début de la démarche. Ces précisions évitent la frustration des usagers qui pourraient imaginer que leurs propositions seront forcément prises en compte. » (Atelier URBA, CAUE77, 2016)

Afin que le projet soit lisible, trouver le moyen de communiquer avec les participants et donner les bonnes informations est essentiel. Pour que l'appropriation soit maximale en fonction du degré de liberté donné, l'échange d'informations doit leur permettre de savoir dans quelle mesure ils peuvent s'impliquer. Pour cela, le positionnement des intervenants est encore une fois déterminant pour créer une relation de confiance, que les participants sentent que ce sont eux les premiers bénéficiaires de ce projet et que la participation n'est pas une démarche intéressée.

La communication a été limitée par la barrière de la langue dans les projets étudiés. La présentation du projet au début de la démarche a notamment été impactée.

« Mais y'a certaines personnes qui pourraient se dire "de toute manière ils nous demandent notre avis puis ils ne vont jamais rien faire...". Le fait que ce soit vraiment clair pour eux, que c'est eux qui vont construire avec nous, [...] ça peut aussi mobiliser beaucoup plus de monde. » (Nathalie, Robins des Villes)

« Établir la confiance sera un premier impératif, la maintenir, une préoccupation tout au long de la démarche. Pour cela, tant un état d'esprit que de la méthode seront indispensables. » (Ministère de l'Ecologie, du Développement, et de l'Aménagement Durables, 2007) Ainsi, une « éthique relationnelle » (Macaire, 2006) doit être mise en place. Il est important de faire preuve d'écoute et de flexibilité. L'écoute active consiste à rassurer « chacun sur le fait qu'il sera écouté avec attention et dans le respect de son point de vue, ce qui contribue à améliorer la confiance dans le processus de concertation. » [13]

La communication au sein du projet, passe au moins dans un premier temps par une dimension verbale pour ensuite éventuellement orienter sur des outils qui permettent d'illustrer ou d'exprimer son point de vue non verbalement.

« Cette question de la langue c'est dès le début que ça joue. » (Aude, Forum Réfugiés)

Pour les projets menés dans les centres d'accueil, il a fallu trouver un moyen de contourner cette première étape de communication verbale afin de pouvoir mener le projet et expliquer les outils. Pour cela, des méthodes ont été déployées naturellement sans qu'elles aient été particulièrement

définies en amont et inscrites dans la méthodologie : mimes, mises en situation, démonstrations, mots dans différentes langues... ont permis la construction d'un alphabet commun.

*« Je pense qu'on était pas si prêts que ça à être confrontés à des gens qui ne parlaient pas du tout... »*  
(Nathalie, Robins des Villes)

De manière spontanée, une communication verbale a pu passer par le relais des enfants.

*« Déjà il y a eu l'aide des enfants, qui sont impressionnants parce qu'ils parlent 2-3 langues alors qu'ils ont 10 ans ! Et qui peuvent nous aider, ils nous ont aidé pas mal au début, de temps en temps. Après ils étaient pas là... je trouve ça dommage d'ailleurs, je pense que c'est plutôt pendant la conception... y'avait pas la petite qui parlait super bien là, je pense que si elle avait été là ça aurait été un peu différent [...] »* (Nathalie, Robins des Villes)

Par ailleurs, on peut relever d'autres moyens d'expression, plus implicites, mis en place. En effet, il a été possible de ressentir l'intérêt des résidents à différents moments du projet, sans pour autant nécessairement qu'ils le formulent. Cela a été témoigné à la fois par l'assiduité d'un groupe de résidents mais également par leur attitude, souvent positive, curieuse et soucieuse du bon déroulement du projet.

*« Il y a des trucs forts qui se passent je trouve... quand Bessa elle nous prenait dans ses bras elle nous disait merci moi je trouvais que c'était fort. » « J'ai l'impression qu'il y a eu pas mal de partage de moments... de sentiments, de ressentis pendant tout, pendant qu'on construit des trucs ils étaient là "wa trop bien" et que nous on était contents aussi, je trouve qu'il y a eu beaucoup de partage. »* (Nathalie, Robins des Villes)

### **3. Co-conception et co-construction, mise en valeur des savoir-faire**

Comme vu en première partie, le format des ateliers proposait deux phases : une première étape de conception, et une deuxième de construction. Si la phase de conception peut être vue comme plus élitiste, et abstraite, la phase de construction propose une activité concrète et manuelle. *"Ces espaces-moments, permettent de repenser les rapports de classes : le travail manuel redevient aussi important que la réflexion intellectuelle."* [12] Chacun peut trouver sa place là où il est le plus à l'aise. Ces deux phases apparaissent comme étant complémentaires et permettent de rassembler des profils variés en valorisant différents savoir-faire.

*« C'est aussi intéressant de voir comment on peut progresser et comment on peut s'initier en travaillant ensemble sur différents domaines et thématiques. »* (Quentin, Robins des Villes)

Les projets, concentrés sur les espaces extérieurs des centres d'accueil, proposaient un travail sur des espaces à échelle réduite. *« Les démarches participatives privilégient souvent les interventions sur les petites échelles permettant une maîtrise plus importante des habitants sur le projet. »* (Macaire, 2006)

Par ailleurs, ce type de projet, au moins pour la partie construction, se fait généralement in-situ, ce qui permet une communication facilitée et une meilleure compréhension du projet.

#### *a) La conception, un degré de liberté*

*« Certains architectes considèrent qu'ils doivent conserver le travail de conception et en particulier garder la maîtrise du dessin [...]. Ils sont avant tout poètes ou créateurs, le dessin cristallisant la décision ultime et accordent ainsi à l'architecte le statut du détenteur de la "culture savante". D'autres ont permis aux habitants avec lesquels ils travaillent d'intervenir et de dessiner eux-mêmes certaines parties d'un projet, accordant ainsi une place à la "culture profane" dans le travail de conception. Ces architectes se mettent d'avantage dans la position du technicien c'est-à-dire de celui qui apporte des solutions techniques au projet des habitants. »* (Macaire, 2006)

Ainsi, *« la relation de domination est mise en question dans l'activité de conception, c'est-à-dire dans la définition des usages mais aussi des formes qui y sont associées, et donc dans la création. »* (Macaire, 2006)

La phase de conception, impliquant *« de pouvoir se projeter à la fois dans le temps et dans l'espace »* (Montembault et al., 2016) peut être « élitiste » et abstraite pour certains participants

puisque « *tous les habitants n'en sont pas nécessairement capables (puisque c'est une compétence travaillée dans la formation des paysagistes et des urbanistes)* » (Montembault et al., 2016). Elle reste donc une étape complexe à mettre en œuvre.

Dans le format des projets étudiés ici, la conception était partagée avec les participants. Elle est vue comme importante dans l'appropriation du projet, et l'implication des résidents. Elle permet de leur donner une marge de manœuvre importante.

La conception se faisait in-situ, ce qui permet de faciliter le travail et notamment la projection dans l'espace en localisant directement les éléments de réflexion, que ce soit de l'ordre du diagnostic ou des aspirations. Ceci permet d' « *ancrer les discussions dans la réalité* » (Montembault et al., 2016) et la réflexion peut être alors plus claire et accessible.

La phase de conception permet également de responsabiliser les participants. Dans un projet de construction mis en place par Forum Réfugiés et Robins des Villes dans un CADA à Bron, un ingénieur était présent lors de la phase de conception et a pu prendre en charge en partie toute cette phase.

*« J'avais été surprise parce que du coup y'avait un ingénieur, y'avait des gens qui avaient l'habitude, et ceux qui n'avaient pas l'habitude des plans c'était chouette parce que l'ingénieur s'était senti super valorisé dans ses connaissances parce que c'est lui qui s'est retrouvé à expliquer "Tiens, toi par exemple tu es là." »* (Yaël, Robins des Villes)

*« Quentin me racontait que par exemple quand ils étaient au projet d'avant à Forum, y'avait un mec qui était maçon je crois... qui du coup qui savait très bien faire des plans et des trucs comme ça et du coup c'était trop bien d'avoir quelqu'un comme ça qui parlait avec les gens qui expliquait super bien »* (Nathalie, Robins des Villes)

La réflexion lors de la phase de conception peut se faire soit en groupe, soit inclure des phases individuelles avant de faire émerger une solution de groupe. Les résultats peuvent alors varier. Il est intéressant faire émerger l'intérêt commun d'une somme d'intérêts particuliers, afin que chacun ait la parole à un moment donné (Montembault et al., 2016). Les apports de chacun peuvent ensuite être intégrés pour mieux penser le projet. [14]

Ici les projets ont uniquement proposé un travail collectif, ou en sous-groupes suivi de mises en commun. Il a été considéré que les perceptions et aspirations de chacun pouvaient être exprimées en groupe sans nécessiter de phase individuelle.

*« C'est des personnes qui vivent au même endroit donc il y a rarement 10 perceptions différentes de l'espace. »* (Quentin, Robins des Villes)

Les outils proposés ici n'ont pas pu être exploités dans toute leur potentialité, notamment à cause de la difficulté de communication. En effet, même si l'outil en soi paraissait être appropriable par tous, la difficulté a résidé dans l'explication de son principe. Les sollicitations nécessaires des résidents pour qu'il soit efficace ont également été freinées. Il est donc important d'adapter l'outil au public, avec comme enjeu majeur de contourner la barrière de la langue dans ce contexte.

*« Oui peut-être si c'était à refaire je mettrais un petit peu plus de visuels, j'animerais plus la chose pour que ça soit une construction interactive là [...] j'avais déjà aussi une projection que j'ai proposée et c'est un peu ça qui s'est fait. »* (Aude, Forum Réfugiés)

Par ailleurs, l'outil proposait des possibilités de réponses prédéfinies notamment au niveau des aspirations, ce qui remet en cause la dimension créative et l'appropriation possible par les résidents.

*« On avait discuté de la partie un peu réductrice des pictogrammes »* (Nathalie, Robins des Villes)

Un autre outil dans la phase de conception souvent utilisé par Robins des villes, est le passage par la phase de l'utopie, qui permet dans un premier temps de s'extraire des contraintes pour concevoir. Ici, cette phase a été envisagée mais pas mise en place, de peur de ne pas être clair avec les résidents et de faire naître un sentiment de frustration.

*« Dans ce cadre-là, c'est assez compliqué parce que quand on travaille l'utopie ce qui est bien après c'est aussi de le confronter au réel. [...] C'est assez particulier parce que vu qu'on a du mal à communiquer avec eux, si on les emmène trop loin on arrivera pas forcément à les ramener vers nous et donc il faut pour la phase de conception que chacun soit conscient de nos ressources. » (Quentin, Robins des Villes)*

S'il apparaît dans la première partie de ce mémoire que cette étape de conception a soulevé beaucoup de questionnements, et que les attentes ont été revues à la baisse. Elle n'en reste pas moins essentielle pour remplir les objectifs de la participation. L'enjeu ici est alors d'adapter la conception notamment en la rendant accessible à un public allophone.

La conception donne lieu à des productions (plans, dessin, maquette) parfois en groupe, l'animateur-paysagiste devient alors « *le garant du travail produit et de sa valorisation* » [13]

b) *La réalisation, une transformation de l'espace*

i. La construction, un moment de partage

*« Le chantier nous paraît être un instant privilégié pour construire un commun. Car un lieu passant d'un état à un autre devient un moment fragile, parfois instable, propice au basculement. » [12]*

Dans le cadre de la phase de réalisation, le Collectif Etc. se repose sur une « *matrice constructive* » qui définit des grands principes de construction, tout en laissant des marges de manœuvre aux participants. Ainsi le cadre est proposé par l'intervenant, mais la flexibilité laissée par celui-ci facilite l'implication.

C'est ce qui a été fait ici, plus ou moins explicitement, en proposant des plans de principe indiquant dans les grandes lignes comment construire à partir de palettes, en laissant des possibilités d'appropriation.

*« Y'a certains moments où ils se sont dit "on fait notre truc", on est sceptique mais ils le font quand même et en fait à la fin c'est cool. » « Avec leur grosse jardinière, ils ont pas du tout suivi quelque chose qui a été fait avant mais c'est bien je pense » (Nathalie, Robins des Villes)*

La construction, au contraire de la conception, est une étape qui se passe facilement de la communication verbale, c'est un moyen efficace pour dépasser la barrière de la langue. De plus, elle propose une activité universelle nécessitant des prérequis plus communs que la phase de conception. C'est donc un bon médium pour se retrouver autour d'une même tâche.

Par ailleurs, cette étape donne un réel pouvoir aux participants, elle permet de réaliser assez rapidement des aménagements qui modifient l'espace et son utilisation. C'est donc un outil adapté au temps de résidence des participants.

La construction permet également de garder une trace des ateliers. « *Les " micros-architectures ", souvent éphémères, synthétisent dans leur forme une interprétation des connaissances produites durant le projet et incarnent des idées.* » (Macaire, 2006)

Cependant, cette activité, dans la pensée commune peut s'adresser plus aux hommes qu'aux femmes, et il peut être plus difficile pour ces dernières d'y trouver leur place notamment dans le rapport qu'il peut y avoir avec les hommes. De même, cette activité peut éloigner les personnes les moins familières avec les outils et les méthodes de construction.

ii. Le végétal, un outil vivant et multiculturel

Le travail avec le végétal représente un outil particulier et soulève d'autres enjeux. En effet, le vivant apporte une notion de rythme, de cycle, de saisonnalité etc. qui implique une vie après le projet. « *"La réception d'un jardin n'en est que le commencement."* (Gilles Clément) » (Pénitot, 2014)

Cet outil ajoute une dimension pédagogique pour les enfants, en les familiarisant avec les plantes et les soins à leur apporter.

*« Toi tu avais dit que tu avais fait un atelier à Saint Jérôme avec les enfants, on a pas trop fait ça... c'est dommage » (Nathalie, Robins des Villes)*

Le végétal est aussi attrayant pour les adultes dans sa dimension esthétique et vivante. Par ailleurs, il peut apporter une dimension vivrière à l'aménagement. Le travail avec ce support présente également un enjeu au niveau de l'entretien du projet.

De plus, cet outil peut également correspondre aux centres d'intérêts de personnes autres que celles attirées par la conception ou la construction. Ceci permet de faire participer des individus aux profils encore différents en mettant en avant leurs savoir-faire.

Ici le travail avec le végétal est proposé à la fois en dernière étape de la phase de réalisation mais également en fil rouge du projet : semis, plantation, rempotage, arrosage et soins quotidiens, en attendant la mise en place finale.

*« C'est quelque chose qui est commun à tous les pays et à toutes les cultures, donc déjà cette entrée est assez intéressante. Même si c'est pas forcément les mêmes végétaux et les mêmes plantes qu'on va planter et mettre en place en fonction des pays, tout le monde peut avoir des compétences, des connaissances en jardinage notamment et donc ça peut créer du lien entre les personnes »* (Quentin, Robins des Villes)

Cette dimension est intéressante dans le travail avec les demandeurs d'asile car le végétal fait partie d'une culture universelle. Ainsi, cela devient un moyen de se retrouver, d'avoir un support commun et physique d'échanges. En outre, l'approche peut être différente selon chacun et selon les pays d'origine, ce qui permet de s'enrichir et d'enrichir le projet, en fonction des expériences de chacun.

*« Tu touches la plante, tu sens l'odeur de la plante. » « J'sais pas comment dire mais c'est physique, les plantes c'est très physique c'est quelque chose de vivant que tu le vois bouger que tu le vois grandir. »* (Reinolda, Forum Réfugiés)

*« Mortala qui nous dit "Ah mais moi j'ai cultivé des tomates quand j'étais en Espagne et tout...après faudra mettre des trucs là.." ca c'était cool ! Après Bessa j'sais pas si elle nous a parlé vraiment d'expérience mais tu ressentais une expérience, qu'elle faisait du jardin. » « Ouais c'était important pour elle et puis elle disait qu'elle allait venir les voir et tout ça qu'elle allait venir les arroser.. ça c'est cool ! »* (Nathalie, Robins des Villes)

#### **4. La création d'une équipe, un résultat attendu**

Créer un groupe autour du projet fait partie de la démarche d'implication, cela témoigne du processus de rencontre et de création de liens. Le format du chantier est propice à la formation d'un groupe.

*« La mise en œuvre de ces chantiers, leur multiplication dans le temps, permettraient de former des communautés, autour de projets prenant corps. [...] Ces regroupements de personnes autour de lieux, par la construction de projets partagés, tendrait vers l'accroissement d'une véritable "autonomie solidaire, caractérisée par le fait que les personnes associées prennent en main leur existence, gagnent en savoir-faire et en intelligence en s'appuyant sur les liens qui les unissent" (Offensive) »* [12]

Dans l'approche matricielle du projet par le Collectif Etc. la formation d'un groupe est possible à travers la matrice dite « *politique* » notamment grâce au format du « *chantier ouvert* ». Cette matrice implique de « *repenser les situations, afin de créer les conditions d'émergence de groupes autonomes quant aux prises de décisions à mener sur la production de l'environnement.* » (Chiappero, 2017)

La création d'une équipe peut également être facilitée en créant une identité autour du groupe : en le nommant et en passant par des graphismes. Comme il a été fait par le Collectif Etc. lors du projet mené à Vintimille par exemple. « *Pour la question du groupe, l'idée de proposer une identité propre, représentant ce groupe d'étudiants associés pour un temps, a rapidement émergé : le Collectif Temporaire est né, pour lequel il a fallu créer une page Facebook, un logo et une identité visuelle. Ce nom reflète notamment les temporalités du groupe, formé seulement pour ce projet, qui n'a pas vocation à exister pour plus longtemps.* » [11]

*« Après si je vois qu'un groupe se maintient pour moi c'est quand même un indicateur que ça fonctionne. »*  
(Aude, Forum Réfugiés)

Ici, face aux caractéristiques du public, l'enjeu est d'autant plus grand. Il existe des différences d'origines, de passé, la barrière de la langue est omniprésente et la cohabitation se fait pour une durée déterminée. Même si aucun objectif de fidélisation n'était posé, un groupe a quand même émergé.

*« Réussir à faire travailler des gens ensemble qui puissent faire corps pour un projet ça c'est des choses qui n'avaient pas été posées de but en blanc à la base mais qui ont été atteintes, mettre des personnes de différentes cultures, pays, langues, ensemble sur un projet collectif et qu'ils puissent passer du temps à bricoler et à créer une œuvre commune. »*

*« Quand des personnes qui ne parlent pas la même langue doivent travailler pendant 3h sur la même structure, c'est quand même très compliqué. Mais les personnes sont revenues et ont travaillé ensemble, ce qui est quand même assez fantastique »* (Quentin, Robins des Villes)

Ainsi les ateliers participatifs sous le format de chantier passant par la conception puis la construction sont un « vecteur de rencontre propre à développer les capacités créatives de chacun [...] dont les objectifs sont de fédérer, d'éduquer, de créer et de débattre. »[15]. Se pose alors la question de savoir ce qu'il se passe une fois les ateliers terminés, pour que l'espace continue à vivre.

## **5. La vie du projet après l'atelier, évolutions et réussites**

### *a) La temporalité des projets, un facteur d'appropriation de l'espace*

La temporalité des réalisations, leur durée de vie, fait partie des sous-objectifs à définir au début du projet. Ce facteur peut avoir une influence sur la conception et la construction, mais également sur l'évolution de l'aménagement après les ateliers.

*« Que les espaces publics de proximité ne soient pas figés pour 30 ans, mais qu'ils restent en chantier, évoluant en fonction des populations, des usages, des interventions, de manière "incrémentale" (Kroll). Et par là même retrouver des formes de synchronisations sociales, perdues au fil des années, pourtant vecteurs de rencontres intergénérationnelles et intersociales. "La ville idéale serait la ville éphémère, œuvre perpétuelle des habitants" (Lefèbvre) "Une construction n'est pas un objet mais un milieu d'échange, un outil d'intégration qui doit (...) comme un paysage, évoluer dans le temps" (Team Zoo). Alors nous devons repenser en termes d'évolutivité, de flexibilité, ou de mutabilité, conditions d'une appropriation des espaces. Car c'est en agissant sur eux qu'ils deviennent nôtre. Y travailler, dès la conception [...] Imaginer que les espaces créés puissent évoluer dans le temps, en fonction des usages. Ne pas être figés mais accepter des modifications, des corrections, des améliorations. »[12]*

Si l'objectif de la participation est notamment de créer un moment de construction commun qui permette la rencontre et la mise en commun de points de vue et de savoir-faire, correspondant à un moment particulier d'appropriation de l'espace, on peut se demander si l'objectif n'est pas de multiplier ces actions pour multiplier ces expériences, plutôt que de créer un aménagement pérenne. *«[...] "la construction d'une situation est l'édification d'une micro-ambiance transitoire et d'un jeu d'événements pour un moment unique de la vie de quelques personnes" (Constant/Debord). Et de se jouer des temporalités : "Au temps de l'éphémère, en effet, semble correspondre souvent un espace de l'exception, de l'extra-ordinaire, espace où précisément peuvent s'exprimer de puissantes manifestations d'ordre symbolique même si elles se déroulent dans de courtes durées" (Chaudoir). »[12]*

Pour que le projet puisse être appropriable par le plus grand nombre, il est nécessaire que les choses ne soient pas figées.

Cette question se pose d'autant plus dans le cadre du travail dans les centres d'accueil car ceux qui auront participé aux ateliers correspondront à une minorité de résidents par rapport à ceux qui transiteront par les centres. Il peut ainsi être judicieux de multiplier ces moments-actions.

« Certains animateurs disent que les projets doivent coller au mieux à la temporalité des résidents à un moment T d'autres envisagent ces projets comme des fils conducteurs déconnectés de la temporalité du public. » (Quentin, Robins des Villes)

Inclure les projets dans une démarche à moyen ou long terme, par la mise en place d'ateliers de construction successifs apportant chaque fois une dimension nouvelle permettrait la « *construction d'un commun par micro actions* » [15]

De plus, un projet pour l'espace sur le long terme rend possible les allées et venues entre les équipements réalisés, les usages induits et les projections sur l'espace. Cela permet ainsi de tester la viabilité des micro-équipements et de permettre une « *souplesse dans l'évolution des pratiques et des désirs* » [15]

Dans les projets étudiés, une contrainte était posée impliquant de fixer et de lester le mobilier, ainsi aucune modulation n'est possible une fois le projet terminé. Cependant, cette dimension flexible pourrait être amenée également par le mobilier. Des unités modulables permettraient à tout un chacun de déplacer les éléments, les superposer, les changer de sens. C'est notamment ce qui a été proposé par le collectifs Etc. pour répondre aux demandes des résidents du Camps de Vintimille (voir fig.14). [11]



Figure 14 : Photo des modules construits pour le projet dans le camp de Vintimille (Collectif Etc., 2016)

La dimension évolutive du projet est apportée ici par le végétal, son côté éphémère, fragile, vivant, oblige à apporter un certain soin au quotidien pour qu'il perdure.

De plus, il est nécessaire d'opérer un renouvellement : de nouvelles plantations, de nouveaux apports de substrats etc. qui incite les arrivants à participer et à s'approprier le projet et l'espace.

- b) *Vie de l'aménagement, une appropriation par le plus grand nombre*
  - i. Appropriation par les participants

« La dynamique d'un projet augmente quand les acteurs concernés se l'approprient : le projet prend de la valeur s'il est porté et soutenu par les acteurs concernés. Il n'en sera que plus vivant, plus solide. » (Osons Agir, 2016)

Le projet d'aménagement de manière générale et le projet participatif en particulier ont pour objectif d'améliorer la qualité des usages voire de modifier les usages d'un espace. Ces attentes en matière d'usages sont formulées, en fonction du diagnostic, lors de l'intention de projet. Elles permettent alors de définir les critères de réussite de cette évolution. Tout spécialement dans le cadre d'un projet participatif, l'espace aménagé doit permettre une appropriation des lieux puisque ce sont les usagers eux-mêmes qui ont décidé des changements à apporter.

« Ca va être aussi, je pense, aux animateurs et aux salariés de Forum Réfugiés de réutiliser ces aménagements, de les mettre en avant, de créer un environnement autour et un climat qui amène tout un chacun à venir utiliser et user de ces choses-là. [...] Il y a aussi tout l'aspect social pour le coup et ce qu'on va pouvoir apporter autour qui va faire que chacun fasse que ça va vivre. » (Quentin, Robins des Villes)

Or, dans ce contexte particulier, avec le roulement constant des arrivés et départs au sein des centres, rares sont les participants qui pourront profiter de l'aménagement. Ainsi, il peut être nécessaire d'animer des temps sur ces espaces afin que chacun se l'approprie.

Ici, l'objectif était d'investir des lieux sans usage particulier ou sans usage connu. Le projet de mur végétal dans le CADA Saint Jérôme n'a pas modifié les usages en soi mais a permis de rendre le lieu plus agréable.

« Alors moi j'y vais pas trop parce que, tu sais, mon bureau est de l'autre côté » (Aude, Forum Réfugiés)

Au centre de transit, des usages ont pu se développer, mais le retour sur le projet souligne surtout des dégradations et un manque de soin apporté dans la gestion qui a conduit à la disparition de la plupart des végétaux. Le respect des aménagements est à mettre en lien avec le nombre de participants impliqués par rapport au nombre d'usagers potentiels du lieu. Les personnes n'ayant pas participé sont moins susceptibles de s'approprier le projet et peuvent plus facilement être à l'origine de dégradations. Il devient alors intéressant de se questionner sur le nombre de personnes impliquées et de mettre cet aspect en perspective avec le temps de résidence des demandeurs d'asile dans le CADA.

« Ce que je souhaiterais c'est pour l'an prochain dire "voilà y'a cet espace qu'est-ce qu'on en fait ?" au printemps dès le mois de mars, au moment des plantations. On reprendra le projet vraiment, en fait c'est pas mal qu'on l'ait fait, on démarre un truc et ça va être repris et on sera vraiment sur "qu'est-ce qu'on fait avec ces bacs et il manque une poubelle comment on la construit ? " » (Aude, Forum Réfugiés)

## ii. Valorisation du projet

La valorisation du projet peut passer par la mise en place d'un « événement festif qui manifeste, d'une certaine manière, le bonheur associé à la réalisation du projet » (Macaire, 2006). « L'idée est de créer des moments d'échange ouverts à tous, qu'il s'agisse de concerts, de repas partagés ou de débats publics. »[15]

Le format de projet in-situ favorise l'inauguration des aménagements rapidement après la fin des ateliers. Une fois les ateliers finis, les éléments sont en place, directement utilisables, un moment de convivialité peut être organisé, afin de permettre à tout un chacun de venir profiter des lieux, y compris les personnes n'ayant pas participé au projet étant touchées de près ou de loin par sa réalisation. Ce moment de convivialité peut être associé à un moment de créativité, dans la mise en place d'une scénographie festive par exemple. Cela participe au processus inclusif de ce type de projet. [12]

Dans les projets étudiés, la création d'événements festifs était prévue pour inaugurer les projets. Au CADA, il n'a finalement pas été mis en place. Au centre de transit, un barbecue a été organisé un moment après la fin des ateliers, à cause de différentes contraintes (ramadan, vacances des salariés...). Tous les demandeurs d'asile ayant participé n'étaient donc plus présents lors de l'événement. Dans ce partenariat, l'organisation de ces événements relève plutôt de la responsabilité des animateurs Forum Réfugiés.

« La multiplication des temps de productions collectives, couplés à une programmation festive et événementielle pourraient donc permettre de mettre en mouvement des lieux pour construire du commun. » [12] L'inauguration permet de mobiliser autour du projet et de le rendre visible, cependant, pour assurer la vie de l'aménagement après les ateliers, un passage de relais est nécessaire.

## iii. La transmission

Puisque le projet a un « devenir incertain » (Macaire, 2006), il est essentiel de mettre en place des méthodes de transmission afin qu'il soit appropriable par la suite. La transmission se fait à plusieurs niveaux : entre les participants et au sein des entités qui encadrent le projet, mais également à un public élargi. Un objet de diffusion attrayant permet à la fois de valoriser le projet et de le transmettre, le rendre appropriable par le plus grand nombre. Cela peut passer par un article de blog, une publication, une vidéo.

Les participants étant ici un public temporaire, une transmission doit se faire entre les résidents afin que le projet et l'aménagement survivent au départ de ses initiateurs. De surcroît, pour les projets intégrant du végétal, la survie et donc la qualité de l'aménagement dépendent de cette transmission. Les animateurs des centres peuvent avoir un rôle à jouer dans cette étape.



« Oui après c'est effectivement un petit peu différent si c'est Aude en tant qu'animatrice, personne qui ne vit pas dans le CADA, qui propose ou si c'est quelqu'un qui y vit, qui y a vécu et qui transmet à quelqu'un qui va être dans la même situation. » (Nathalie, Robins des Villes)

La transmission au sein des entités qui interviennent est essentielle pour garder la mémoire des projets. Cela permet d'enrichir la méthodologie et de la rendre appropriable par l'ensemble des personnes travaillant au sein de ces structures. Cet enjeu d'appropriation est particulièrement fort lors du départ d'un salarié, qui peut emporter avec lui son expérience et son savoir-faire. C'est pourquoi, il faut essayer de retracer au mieux les démarches, « *le marquage des étapes participe ainsi de la dynamique du travail* » (Macaire, 2006).

Ici, le retour sur expérience formel est quasiment absent chez Robins des Villes. La transmission se fait plutôt de manière informelle, orale.

### *c) Evaluer le projet, une étape bilan*

Les critères d'évaluation sont fonction des objectifs, remplis ou non. Cette évaluation permet d'estimer la réussite ou les points de blocage du projet, et d'agir en fonction pour les projets suivants : ce qui peut être reconduit et ce qui doit être amélioré pour remplir les objectifs.

Ici il existe une difficulté pour évaluer le projet en dehors des éléments tels que l'aménagement de l'espace et l'implication des résidents, qui sont des objectifs remplis selon les différents acteurs.

*« Je disais même que c'était un indicateur de réussite du projet de dire : "ils se sont impliqués dans la conception à tel point qu'ils ont envie que ça survive et qu'ils vont peut-être découvrir un plaisir à s'en occuper et une responsabilité aussi" » (Yaël, Robins des Villes)*

*« C'est avec les enfants, je m'étais pas trop projetée en fait nous au départ c'était plus un atelier d'adultes [...] On se fait des sessions Mölkky et c'est génial on l'utilise vraiment et ils sont super contents parce que en plus là y'a encore les enfants qu'ils l'ont fait donc ils sont fiers et [...] y'a des adultes qui sont sur les bancs pendant qu'on joue et ils ont aussi envie de jouer avec nous. Donc pour moi ça c'est un objectif qui a été dépassé. » (Aude, Forum Réfugiés)*

Les autres objectifs n'étant pas clairement définis en amont, on peut s'interroger sur les critères de réussite et les critères avec lesquels ils sont en lien : l'implication du plus grand nombre, la création d'une équipe de travail, la durée de vie de l'aménagement, l'apparition de nouveaux usages ?

Cette mise en perspective permet de faire ressortir des leviers d'action et des pistes de réflexion concernant les projets participatifs avec les demandeurs d'asile. Certains outils mis en place répondent aux spécificités des résidents des centres, d'autres éléments pourraient également être développés, c'est ce que nous allons aborder dans la partie suivante.

### **Partie III. Pistes d'adaptation de la méthode des projets participatifs aux demandeurs d'asile**

La problématique posée comme point de départ de ce mémoire induit la proposition d'une méthode de travail adaptée aux demandeurs d'asile dans le cadre de projets participatifs. Cependant, nous avons vu que la mise en place d'une démarche participative peut prendre des formes multiples. *«Le projet est ce qui permet d'intégrer et de relier les activités entre elles, qu'elles soient pédagogiques, participatives ou artistiques. Et leur façon d'être mises en relation correspond à une proposition spécifique d'une situation d'intervention »* (Macaire, 2006) Ainsi, *« plus qu'une méthode, les projets sont souvent le support d'une méthodologie, c'est-à-dire d'une expérimentation de la méthode »* (Macaire, 2006) En effet, la méthode et les outils sont à adapter en fonction de la situation et des objectifs qui en découlent, qu'il convient de définir en amont du projet. Ainsi dans cette partie, des pistes de d'adaptation du travail à ce public particulier seront proposées, plus qu'une véritable méthode à calquer sur chaque projet.

#### **I. Les adaptations aux spécificités du public mises en place dans les projets**

Nous avons vus que les projets proposés par Robins des villes en partenariat avec Forum Réfugiés permettent de répondre à certains enjeux, soulevés au long de ce mémoire, liés aux démarches participatives avec les demandeurs d'asile.

##### **1. Adaptations au public allophone autour de la communication**

Dans un premier temps, le travail avec un public allophone nécessite d'adapter sa manière de communiquer. Ce qui a été fait ici en mettant en place une forme de langage commun, à partir de mots dans différentes langues (essentiellement anglais et albanais) et en ayant recours à des formes de communication non verbale : mimes et démonstrations.

Par ailleurs, les projets proposaient notamment de travailler autour de la construction, qui est particulièrement adaptée puisqu'elle permet de partager des moments et de produire sans nécessairement avoir recours à une communication orale.

##### **2. Adaptations au public hétéroclite autour du rassemblement**

Deuxièmement, le groupe de personnes constitué par les demandeurs d'asile est hétéroclite : non seulement ils viennent de différents pays mais ils confondent également toutes les générations. Les formats des projets proposés ici comprennent des éléments inclusifs, permettant de parler à tout type de personne. Le travail autour de la construction et du végétal constitue par exemple un exercice qui rassemble autour de notions universelles. Par ailleurs, ces projets étaient adressés aux enfants et aux adultes en parallèle, ce qui a permis de mobiliser un grand nombre de personnes.

Ces démarches ont également permis la valorisation des savoir-faire en termes de conception, construction et jardinage, en facilitant une forme d'apprentissage mutuel entre les participants, et entre participants et intervenants. Les projets étudiés ont permis la flexibilité et se sont adaptés aux résidents en fonction de leurs envies, de leur savoir-faire et de leur autonomie dans le projet. Ainsi, le format de ces projets facilitant le rassemblement et l'intégration du plus grand nombre, ont rendu possible la formation d'une équipe à partir d'un public hétéroclite.

##### **3. Adaptations au public temporaire autour de l'appropriation**

D'autre part, certains éléments des projets sont adaptés au travail avec un public temporaire. En effet, le format de projet permet une transformation de l'espace rapidement visible. Le travail à échelle localisée, permet aux résidents d'avoir une maîtrise importante sur le projet et de se l'approprier rapidement. Par ailleurs, les ateliers étaient condensés sur une à deux semaines ce qui permet de limiter les départs à l'échelle du projet.

Pour finir, la mise en place d'ateliers de jardinage, de cuisine à partir de la production du jardin, ou l'organisation de cafés, de temps de convivialité dans l'espace est envisagée par les animatrices pour permettre aux nouveaux arrivants de s'approprier l'espace.

Ainsi plusieurs dimensions des projets permettent de s'adapter au public particulier constitué par les résidents des centres d'accueil. Cependant, peu d'éléments ont été mis en place pour s'adapter à la situation précaire de ce public, et aux particularités de fonctionnement des centres d'accueil. Certains éléments d'adaptation au public peuvent donc être creusés, ou mis en place.

## **II. Les pistes de réflexion vers plus d'adaptation aux spécificités du public**

Nous allons proposer ici des pistes d'adaptation de ce type de projet aux spécificités des demandeurs d'asile. Certaines propositions soulignent des éléments déjà mis en place et d'autres proposent de nouvelles pistes de réflexion. Les éléments proposés ici ressortent de différentes discussions et entretiens avec les acteurs du projet et ne sont pas exhaustifs.

### **1. Public allophone et hétéroclite, enjeux autour de la communication et du rassemblement**

#### *a) Communiquer en s'entourant d'acteurs*

Nous avons vu que la barrière de la langue était un obstacle important et difficile à dépasser. Pour minimiser ce facteur, plusieurs méthodes et outils méritent d'être mis en place.

Tout d'abord, des méthodes de communication peuvent être formalisées. Lors des projets, des outils de communication non-verbale ont été mis en place intuitivement, il serait intéressant de les inscrire dans la méthode pour que leur utilisation soit anticipée et réfléchie.

Des outils peuvent améliorer la communication verbale également. Même si le recours à des traducteurs paraît difficilement envisageable sur ce type de projets, la mobilisation d'interprètes bénévoles sur les premières phases du projet (information et conception) pourrait être étudiée, puisque ce sont des phases relativement courtes. Cela faciliterait considérablement les échanges en les rendant plus fluides.

Par ailleurs, les enfants étant scolarisés rapidement, ils apprennent vite le français. Ils peuvent donc être sollicités dans le projet, pour y prendre part et faire le relais entre les intervenants et les participants adultes. Cela leur confère alors un rôle clef, responsabilisant et gratifiant. Cette collaboration entre enfants et adultes peut passer par un travail en famille, ou en groupe de travail mêlant enfants et adultes lors des premières phases du projet.

La présence des animateurs des associations qui gèrent les centres d'accueil est essentielle. En effet, ils connaissent bien les résidents et peuvent avoir des facilités ou des méthodes particulières déjà mises en place pour communiquer avec eux. Ces éléments sont précieux pour les intervenants extérieurs. Par ailleurs, leur présence est nécessaire pour qu'ils aient tous les éléments de compréhension du projet à réaliser.

#### *b) Concevoir en multipliant les outils*

L'impact de la barrière de la langue se fait surtout ressentir lors des premières phases de projet : faire appel au sensible reste une question complexe notamment avec ce public. Certaines méthodes peuvent faciliter ces étapes.

Pour commencer, les acteurs du projet doivent être en accord sur les différents objectifs à atteindre et sur la définition du jeu d'acteurs. Une fois le cadre posé, la méthode doit être définie et écrite. Ces éléments sont d'autant plus importants dans le cas d'un travail avec un public allophone puisqu'ils sont essentiels à la compréhension et à la lisibilité du projet.

Dans un deuxième temps, des actions de recueil des idées et envies des résidents (boîte à idée, questionnaires...) peuvent être mises en place, en amont des premiers ateliers. Cela incite à une réflexion individuelle en matière d'attentes pour l'espace.

Pour dépasser la barrière de la langue lors de la phase de conception, des outils de recueil des perceptions et aspirations des résidents sur l'espace de travail peuvent être mis en place. Ceux-ci peuvent être proposés sous différentes formes : maquette, photographie aérienne, plans, dessins figuratif ou abstrait, extraits sonores... Il peut être intéressant de travailler avec plusieurs formes d'outils, afin que chacun puisse se tourner vers l'exercice avec lequel il est le plus à l'aise. Ainsi, des formes variées d'informations peuvent être obtenues.

Passer par des visuels, tels que les photographies référence ou les plans semble être une méthode adaptée au travail avec les demandeurs d'asile. En effet, cela permet d'illustrer le projet, de faire en sorte qu'il soit compris rapidement sans avoir à le décrire avec des mots. L'enjeu devient ici de faire comprendre le projet à partir de visuels explicites, sans pour autant influencer les choix de conception des participants, en proposant une palette de références assez large.

Les ateliers in-situ facilitent la compréhension du projet. Il est ainsi possible de visualiser le lieu à aménager en permanence et de se représenter les aménagements dans leur rapport à l'espace. L'utilisation de photo références ou de plans, combinée aux ateliers in-situ, permet une méthode de conception ludique en positionnant les différents éléments directement dans l'espace de projet.

Le passage par l'utopie dans la phase de conception peut également être mis en place. Des outils peuvent être utilisés, afin de faire comprendre que cette phase n'est pas réaliste. Cela peut passer par des représentations abstraites, utilisant le dessin plus que la photo par exemple, et éviter de créer une incompréhension ou de la frustration.

Prendre en compte la divergence des perceptions représente également un enjeu. Pour cela, il peut être intéressant de mettre en place une phase individuelle, ou en binôme enfant-adulte pour rendre possible le dialogue, afin de « *libérer la parole des gens* ». (Montembault et al., 2016)

La prise de décision est également impactée par la barrière de la langue. Il est difficile de discuter autour des différentes propositions. Des méthodes peuvent être envisagées en faisant des séances de mise en commun autour d'un plan par exemple, ou en procédant à des votes.

Pour finir, des supports de dessin du projet doivent être utilisés afin que chacun puisse se le représenter de la même manière. Ainsi, à la fin des différentes phases de conception, l'animateur-paysagiste peut proposer croquis ou photomontages afin de concrétiser les propositions et de repartir de ce qui a été proposé d'une fois sur l'autre.

### c) *Rassembler en s'adressant au plus grand nombre*

Le groupe de personnes constitué par les demandeurs d'asile est hétéroclite. Ainsi, les projets proposés doivent prendre en compte cette diversité de profils et permettre au plus grand nombre de s'y investir. Les ateliers doivent donc être inclusifs et rassembler des personnes d'origines, de cultures, d'âges ou de genres différents, en valorisant les savoir-faire de chacun.

La mobilisation est déterminante pour dans la constitution du groupe qui va participer au projet. Ainsi, pour s'adresser à un public large, une scénarisation du projet peut être mise en place. Cela contribue à communiquer autour du projet, faire en sorte qu'il soit visible et attrayant. Cette dimension semble possible à mettre en place puisque Aude témoigne d'une expérience qui, même si elle ne s'intègre pas autour d'un aménagement, est semblable dans la dynamique : « *C'était un monsieur qui était metteur en scène dans son pays un afghan et il est arrivé il m'a dit "j'ai une super idée j'en ai rêvé toute la nuit j'ai écrit un scénario, j'ai envie qu'on monte un truc ici pour les enfants" et j'ai passé*

*deux mois et demi, trois mois avec ce monsieur et une troupe : la troupe des enfants du transit à faire cette pièce de théâtre qu'il avait lui-même écrite ».*

Cet aspect peut aussi simplement être mis en place en travaillant autour de l'identité du projet : nommer l'équipe de travail formée, communiquer par le biais des réseaux sociaux, définir une identité visuelle etc. sont autant d'éléments qui contribuent à la lisibilité du projet et qui permettent une plus grande mobilisation.

Cela va dans le sens d'enrichir le projet, de l'étoffer pour lui donner de l'ampleur. Dans le même sens, il peut être proposé à d'autres personnes intervenant dans les centres d'accueil : professeur de français, photographe, professionnel de la menuiserie... de s'impliquer sur les projets afin de croiser les regards et d'apporter une dimension supplémentaire. Ces actions peuvent alors devenir de véritables projets transversaux, qui, à travers l'aménagement, mobilisent tout le centre d'accueil. Dans ce cas, le rôle de l'animateur-paysagiste est à redéfinir et à réajuster : il est alors coordinateur général et/ou il peut travailler en parallèle avec les autres intervenants au cours des différentes phases du projet.

Dans l'idée de mettre en place un projet participatif qui s'adresse au plus grand nombre, il est essentiel d'inclure dans la démarche les femmes et les enfants. Cela commence par la phase de mobilisation, qui soit s'adresser à tous, mais également dans la mise en place des ateliers, qui doivent faire en sorte que les femmes se sentent légitimes de venir, même si leurs maris ne sont pas présents par exemple.

Les enfants, peuvent également être mobilisés, au même titre que tous les résidents du foyer. Comme nous l'avons vu, ils peuvent être intégrés notamment dans les premières phases de projet, en faisant le relais pour faciliter la communication. Par ailleurs il est possible de les impliquer aussi dans la phase de réalisation, tout d'abord dans la construction, mais surtout dans le travail avec le végétal. Cela apporte une dimension pédagogique au projet et peut entraîner un certain respect du travail effectué. Pour la construction, l'idée est de partir du principe que les parents étant responsables de leurs enfants, il leur revient de décider s'ils veulent partager ce moment avec eux, ou s'ils considèrent que ce n'est pas adapté. Proposer des actions qui s'adressent à toute la famille, peut être valorisant et réconfortant dans le contexte de la demande d'asile.

Le travail avec le végétal, permet de travailler avec un outil universel, qui parle à un grand nombre de personnes. Les expériences ou savoir-faire de chacun liés au végétal peuvent également être mis en valeur et travaillés dans leur dimension multiculturelle. Ainsi, par exemple, la palette végétale peut être adaptée en fonction des connaissances des participants, ce qui peut prendre la forme de jardins thématiques (en fonction de l'utilisation, du pays, etc...). Cette dimension culturelle peut aussi être travaillée une fois le projet terminé, en mettant en place des ateliers de cuisine.

La présence des animateurs des associations qui gèrent les centres d'accueil est encore une fois importante sur les projets. C'est l'occasion pour eux de partager des moments avec les résidents, en étant sur un même pied d'égalité, dans un rapport nouveau et dans le but travailler ensemble pour modifier leur environnement quotidien. Cela peut passer par la mise en place de temps tripartis où les animateurs de l'association gestionnaire du centre d'accueil, les animateurs-paysagistes et les participants sont présents.

## **2. Public temporaire, définir la temporalité et faciliter l'appropriation du projet**

### *a) Temporalité adaptée au temps de résidence*

Le travail avec les demandeurs d'asile nécessite de prendre en compte une temporalité particulière. Le temps de résidence dépend des centres, ainsi les objectifs en termes de temporalité doivent être définis en fonction.

Tout d'abord, la durée du projet doit être adaptée afin que les résidents puissent participer au projet du début à la fin. Le temps de l'action doit être bien pensé pour que tous les acteurs soient

disponibles (emploi du temps des animateur, période de ramadan...), et que le végétal puisse pousser dans de bonnes conditions (après le froid et avant les grosses chaleurs).

Par ailleurs, une implication en amont des projets est peu envisageable dans ce cadre, puisque cela impliquerai des projets étalés dans le temps. Ainsi, les objectifs en matière de participation et de production des résidents doivent être définis au mieux et les projets adaptés.

D'une part, il est important de définir la temporalité souhaitée pour l'aménagement envisagé. Ainsi, dans la conception, il faut savoir si les aménagements à réaliser sont faits pour durer quelques mois ou plusieurs années.

D'autre part, inclure ces ateliers dans un projet sur le moyen ou le long terme leur donne une perspective d'évolution. Les aménagements mis en place sont-ils éphémères ? Ou représentent-ils la phase test de la mise en place d'un aménagement pérenne ? La difficulté devient alors de trouver des financements pour aménager de façon durable et pouvoir inclure la phase de construction participative dans un projet de plus grande envergure. L'évolution des usages donne des informations sur l'utilisation du lieu qui permettent de mettre en place des projets d'aménagements adaptés pour la suite, que ce soit pour faire à nouveau des ateliers participatifs ou pour aménager à plus long terme.

#### *b) Appropriation facilitée pour les nouveaux arrivants*

Ici, les résidents ne restant par longtemps, l'enjeu d'appropriation est particulier. Il s'agit de faire en sorte que des personnes n'ayant pas participé au projet et découvrant le centre s'approprient l'aménagement. Cela peut être facilité par plusieurs facteurs.

L'appropriation des lieux est plus aisée pour les résidents si une possibilité d'action leur est donnée comme l'opportunité de modifier l'espace à leur goût. Dans cette idée, il peut faire partie des objectifs de départ de mettre en place du mobilier modulable, c'est à dire soit simplement déplaçable, soit composé de modules qui peuvent être réagencés. Ainsi, chaque personne venant dans l'espace peut en modifier l'aménagement, ce qui facilite son appropriation, notamment pour les nouveaux arrivants. Afin de multiplier les moments de création, des aménagements éphémères, quitte à reconstruire avec les nouveaux arrivants, peuvent être envisagés, ou des ateliers consistant à approfondir le projet d'aménagement.

Une fois les participants partis, il peut être intéressant de catalyser le processus d'appropriation en mettant en place des ateliers et événements pour faire vivre le lieu.

Dans ce contexte, la transmission du projet entre les résidents est primordiale. En effet, les chassés-croisés des résidents impliquent des départ et des arrivés permanents. Ainsi, certains résidents très impliqués dans la gestion de l'espace au quotidien (notamment du végétal) peuvent partir rapidement, avec leur connaissance du jardin et leur savoir-faire. Des temps d'échanges entre anciens et nouveaux résidents peuvent être mis en place, afin d'assurer, non seulement une appropriation par les nouveaux arrivants, mais également la survie de l'aménagement. Ce type de transmission paraît favorable à une transmission qui passerait uniquement par les animateurs, car les résidents peuvent échanger avec des personnes ayant une histoire similaire à la leur.

Pour valoriser le projet sur le long terme, et rendre la vie et les événements de l'espace visible, une communication peut être mise en place. Nommer l'espace, créer une page sur les réseaux sociaux, communiquer via des affiches dans le centre d'accueil... les formats de communication peuvent être démultipliés.

### **3. Un public en situation précaire, s'adapter aux envies**

Comme nous l'avons vu, les demandeurs d'asile sont dans une situation précaire et peuvent avoir du mal à formuler des envies en dehors de leurs préoccupations quotidiennes, qui prennent le dessus. En effet, leur situation est incertaine, et ils ont vécu des étapes difficiles d'autre part. L'enjeu consistant à trouver des moyens de faire s'exprimer les résidents sur leurs envies devient alors une étape du projet à part entière. Plusieurs éléments permettent de concilier cette situation avec leur investissement dans un projet participatif d'aménagement.

Dans un premier temps les animateurs et intervenants ont un rôle à jouer, en étant un appui à l'expression des désirs pour dépasser les attentes uniquement liées aux besoins primaires. Des outils à partir de visuels, ou d'enregistrements sonores peuvent être mis en place, des balades peuvent être organisées, afin de stimuler la définition des envies des résidents.

D'autre part, certains de leurs désirs « primaires » peuvent être mis en lien avec le projet, par exemple leur recherche de sécurité alimentaire peut prendre place dans la végétalisation de l'aménagement, en adaptant la palette végétale.

Par ailleurs, cette situation précaire peut inciter à mettre en place des projets plus qualitatifs. Effectivement, on peut considérer que s'adresser à un public dans cette situation avec des matériaux de récupération n'est pas pertinent. Même si la palette reste un matériau relativement facile à trouver et au rendu intéressant, certains investissements, notamment pour la végétalisation ou le soin apporté au bois peuvent permettre d'avoir un rendu plus qualitatif. Ces aménagements plus attrayants pourraient être mis en place en faisant appel à d'autres corps de métier. Cependant, la limite à cette proposition est la recherche de financements pour pouvoir investir dans plus de matériel et proposer des constructions de qualité.

Par ailleurs, les résidents n'ont pas d'activité professionnelle pendant la demande d'asile. Il faut veiller à ce qu'ils ne voient pas le projet participatif comme un moyen de tirer profit de leur temps libre. Il est donc important que le projet soit avant tout pour eux, que les objectifs aillent dans leur sens et qu'ils aient la liberté de s'impliquer ou non, pour qu'ils soient convaincus du bienfondé de la démarche et qu'ils aient envie de s'y investir. Dans ce contexte, il faut bien faire comprendre que le projet est le leur, et qu'il leur revient de s'en occuper ensuite.

### **4. Des lieux particuliers à apprivoiser**

Les centres d'accueil sont des lieux particuliers, fermés, et peu connus du grand public car destinés uniquement à l'accueil des demandeurs d'asile. Chaque centre, de par son architecture a un fonctionnement qui lui est propre. Ainsi, avant un projet participatif il est important de s'intéresser à ce fonctionnement, et de réaliser un diagnostic. La présence des animateurs des associations qui gèrent les centres est alors précieuse pour leur connaissance des lieux et des usages des résidents.

Intervenir dans les centres d'accueil reste une « *forme d'intrusion* » dans un lieu de vie privé, pour cela, il est nécessaire que les résidents soient impliqués autant que possible afin que ce projet soit le leur.

Il peut être bénéfique de s'intéresser aux liens entre ces centres d'accueil et leur quartier. Effectivement, les résidents deviennent pour un temps des habitants du quartier. Il peut être innovant de travailler sur ces liens, en jouant sur la perméabilité entre les espaces privés des centres et les espaces publics extérieurs. Cela peut passer par l'ouverture du projet participatif aux habitants du quartier proche par exemple.

Pour aller plus loin, il peut également être intéressant de proposer des projets participatifs en dehors des centres d'accueil, ce qui peut contribuer à sortir les résidents de leur situation d'isolement.

## 5. Des projets singuliers à valoriser

Comme nous l'avons vu, ces projets participatifs dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile, sont singuliers et innovants. Ainsi, peu d'outils ou de méthode sont proposés tels quels pour travailler avec ce public. De ce fait, il est primordial de garder des traces de ces projets.

Dans un premier temps pour l'association qui intervient, comme Robins des Villes, afin de ne pas « *repartir de zéro* » à chaque projet, et de garder une mémoire en cas de changement des équipes. De plus, pour les partenaires comme Forum Réfugiés, il est rassurant de retrouver la même approche dans les différentes interventions d'une même association. Afin d'assurer cette cohérence, il est essentiel que les projets soient partagés et valorisés au sein de l'association qui intervient.

De la même manière, les projets doivent être transmis au sein des équipes de salariés des centres d'accueil pour qu'ils soient au fait de ce qu'il se passe ou de ce qu'il s'est passé concernant l'aménagement de leur lieu de travail. Ils peuvent également être invités à participer au projet participatif.

Afin de partir sur une base pour les projets suivants, ces transmissions doivent faire état des points forts et des points faibles des projets, pour savoir dans quelle direction orienter la démarche et quels points retravailler.

Par ailleurs, il peut être bénéfique de diffuser ces projets afin que la démarche puisse inspirer d'autres structures. Faire connaître l'originalité de la démarche peut donner envie à d'autres associations d'intervenir dans ces lieux particuliers et leur donner une base pour monter un projet.

Nous venons de voir différents points proposant des adaptations de la démarche aux spécificités du travail dans les centres d'accueil avec les demandeurs d'asile. Afin de clarifier la démarche et ses grandes orientations, il pourrait être intéressant de faire ressortir des axes directeurs et de créer des sortes de « *matrices* » servant de cadre à ce type de projets.

Pour aller plus loin, un retour sur la satisfaction des résidents serait judicieux pour enrichir la démarche. En effet, les résidents sont les premiers intéressés par ces projets et leurs retours permettraient d'ajuster les projets à leurs attentes.



## Conclusion

Après une étude de cas de deux projets mis en place avec des demandeurs d'asile dans des centres d'accueil (un CADA et un centre de transit), l'objectif de ce mémoire était de proposer une méthode pour adapter les projets participatifs au cas spécifique du travail avec les demandeurs d'asile. Peu d'expériences similaires étant référencées, une mise en parallèle des grands enjeux de la participation et des projets étudiés a été faite, abordée sous l'angle de l'étude de cas.

Il ressort de ce mémoire qu'il n'existe pas de méthode générique applicable à tous les projets participatifs et qu'il en est de même pour ceux mis en place avec les demandeurs d'asile. Chaque projet doit définir ses propres objectifs ainsi que la méthode et les outils pour les atteindre. A défaut de proposer une méthodologie construite et détaillée, des pistes de réflexion et d'adaptation de ces démarches aux spécificités de ce public ont été proposées ici.

Nous avons vu que les caractéristiques de ces projets permettent de répondre aux spécificités du public constitué par les demandeurs d'asile : allophone, hétéroclite, temporaire et dans une situation précaire. Les démarches proposent également des réponses à l'isolement, au désœuvrement, à l'appropriation des lieux, en proposant une activité qui permet de créer une équipe autour d'un projet commun d'aménagement. Les projets participatifs sont donc un outil adapté pour répondre aux spécificités et aux enjeux soulevés par la situation des demandeurs d'asile. Ce qui valide notre hypothèse de travail.

Les propositions d'adaptation qui ressortent de cette réflexion, sont basées majoritairement sur deux expériences, mises en place par les mêmes acteurs. Même si la réflexion a été enrichie à partir des écrits du Collectif Etc., elle ne permet pas de proposer des méthodes généralisées à de nombreux projets participatifs avec des demandeurs d'asile.

Par ailleurs, il aurait été intéressant pour enrichir ce mémoire, d'avoir des retours des résidents ayant participé aux projets. Cependant, comme il a été vu tout au long de la réflexion, la communication avec ce public est difficile, et les résidents ne restent pas longtemps dans les centres d'accueil. Ainsi, il semblait difficile dans le temps imparti de mettre au point une méthode permettant de recueillir leurs ressentis. Par ailleurs, aucun nouveau projet d'aménagement n'étant prévu, un retour dans les centres pour solliciter les résidents paraissait délicat. Il n'est donc pas aisé de connaître les apports de ces projets pour les participants. Dans la même idée, une observation des nouveaux usages pourrait être mise en place. Ces démarches constitueraient une suite intéressante au travail de ce mémoire.

Les projets participatifs avec les demandeurs d'asile étant innovants, peu d'expériences similaires étant référencées, il est pertinent de valoriser ces projets et de les diffuser. D'une part, la communication autour de ces démarches peut inciter d'autres acteurs à se pencher sur la question et ainsi enrichir la démarche. D'autre part, dans une démarche plus politique et militante, ces projets peuvent être l'occasion de faire parler des demandeurs d'asile et de leur situation en dehors des informations que l'on peut recevoir habituellement. Ainsi, la diffusion de ces actions peut contribuer à faire changer le regard porté sur ce groupe d'individus.

## Bibliographie

ATELIER URBA et CAUE77, 2016. *La concertation en urbanisme et aménagement* [en ligne]. octobre 2016. S.l. : s.n. Disponible à l'adresse : <http://www.caue77.fr/medias/files/atelier-urba-concertation-6pages.pdf>.

CHIAPPERO, Florent, 2017. *Le collectif Etc. : une pratique matricielle du projet pour une implication citoyenne* [en ligne]. mai 2017. S.l. : s.n. Disponible à l'adresse : <http://www.collectifetc.com/wp-content/uploads/2017/05/2017-05-17-Colloque-ALGER-Florent-CHIAPPERO-.pdf>.

LENDREVIE, Lévy. 2014. *Les études dites exploratoires. Dans Mercator tout le marketing à l'ère numérique* 11<sup>e</sup> édition p. 70. Dunod.

MACAIRE, Elise, 2006. *Action pédagogiques et participatives en architecture*. Paris. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT, ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES, 2007. *Glossaire des termes autour de la participation et de la concertation*. décembre 2007. S.l. : s.n.

MONTEBAULT, D., GEISLER, E., ROMAIN, F., LECONTE, L., DAVODEAU, H. et TOUBLANC, M., 2016. *Participation citoyenne dans les projets de paysage : quel renouvellement démocratique ?* 2016. S.l. : s.n.

OSONS AGIR, 2016. *Guide pratique de l'accompagnement Osons Agir*. 2016. S.l. : s.n.

PÉNITOT, Aline, 2014. Regards. In : . Automne 2014. n° 32.

UNHCR, 1951. *Convention et protocole relatifs au statut des réfugiés* [en ligne]. 1951. S.l. : s.n. Disponible à l'adresse : <http://www.unhcr.org/fr/4b14f4a62>.

## Sitographie

- [1] « António Guterres (UNHCR) : “Je hais les camps” », *ARTE Info*. [En ligne]. Disponible sur: <http://info.arte.tv/fr/antonio-gutteres-unhcr-je-hais-les-camps>. [Consulté le: 12-sept-2017].
- [2] A. Pouchard, « « Migrant » ou « réfugié » : quelles différences ? », *Le Monde.fr*, 25-août-2015.
- [3] Amnesty international, « Réfugiés, demandeurs d’asile et migrants ». [En ligne]. Disponible sur: <https://www.amnesty.org/fr/what-we-do/refugees-asylum-seekers-and-migrants/>. [Consulté le: 17-août-2017].
- [4] « Qu’est-ce que le RAEC ? | OFPRA ». [En ligne]. Disponible sur: <https://ofpra.gouv.fr/fr/asile/vers-un-regime-d-asile-europeen/definition-du-raec>. [Consulté le: 11-sept-2017].
- [5] « L’asile dans l’Union européenne - Forum réfugiés – Cosi ». [En ligne]. Disponible sur: <http://www.forumrefugies.org/s-informer/l-asile-dans-l-union-europeenne>. [Consulté le: 17-août-2017].
- [6] « Demande d’asile | service-public.fr ». [En ligne]. Disponible sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N106>. [Consulté le: 04-août-2017].
- [7] M. de l’Intérieur, « Les grands principes du droit d’asile ». [En ligne]. Disponible sur: <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Asile/Le-droit-d-asile/Les-grands-principes-du-droit-d-asile>. [Consulté le: 17-août-2017].
- [8] I. R.-L. et J. Pascual, « Comment la France se prépare à accueillir les réfugiés », *Le Monde.fr*, 08-sept-2015.
- [9] M. de l’Intérieur, « L’hébergement du demandeur d’asile ». [En ligne]. Disponible sur: <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Asile/Le-parcours-du-demandeur-d-asile/L-hebergement-du-demandeur-d-asile>.
- [10] « Définitions : allophone - Dictionnaire de français Larousse ». [En ligne]. Disponible sur: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/allophone/2427?q=allophone#168109>. [Consulté le: 11-sept-2017].
- [11] « Collectif Temporaire », *Collectif Etc, support d’expérimentations urbaines*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.collectifetc.com/realisation/collectiftemporaire/>.
- [12] F. Chiappero, « “Le chantier ouvert : vers un partage du pouvoir” », *Collectif Etc, support d’expérimentations urbaines*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.collectifetc.com/le-chantier-ouvert-vers-un-partage-du-pouvoir/>. [Consulté le: 11-sept-2017].
- [13] « Comédie | Place et rôle de l’animateur de concertation ». [En ligne]. Disponible sur: <http://www.comedie.org/fiche/memo-place-et-role-de-lanimateur-de-concertation/>. [Consulté le: 11-sept-2017].
- [14] « Comédie | Questionnement et écoute active ». [En ligne]. Disponible sur: <http://www.comedie.org/fiche/questionnement-et-ecoute-active/>. [Consulté le: 09-sept-2017].
- [15] F. Chiappero, « Expérimenter avec les habitants : vers une conception collective et progressive des espaces publics - Métropolitiques », 2012. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.metropolitiques.eu/Experimenter-avec-les-habitants.html>.

## Annexe I : Grille d'entretien

### Entretiens projet Forum

Personnes cibles : Yaël, Quentin, Aude, Reinolda, Nathalie

1. Naissance du projet
2. Objectifs de départ
3. Moyens mis en oeuvre
4. Bilan objectifs / Modification des usages
5. Perspectives et amélioration
6. Elargissement espace étudié

#### - Présentation

- Quel profil ?
- Quel poste ? Comment arrivé ici ? Quelle vision ? Image/valeurs associées ?
- Depuis combien de temps à ce poste ?
- Depuis combien de temps sur ce genre de projet Robins/Forum ? Image/valeurs associées ?

#### - Naissance du projet

- Comment est né ce projet ?
- Discussion avec les résidents ? Ressenti personnel ?
- Quelle perception/appropriation du projet ?

#### - Enjeux/objectifs de départ

- Quels objectifs personnels ?
- Quelles vision/attentes du partenariat Forum-Robins ?
- Quels objectifs Forum/Robins au départ ?
- Quelle entente sur définition objectifs communs ?
- Quels objectifs communs ?
- Ressentis sur objectifs communs définis ? (cohérence avec objectifs personnels ?)
- Quel public visé ? Pourquoi ? Place des enfants ?
- Quelle assiduité attendue ? Autonomie ?
- Quelle temporalité attendue ? (en lien avec la durée de résidence/présence du végétal)
- Quels enjeux liés au végétal ? A l'aménagement de l'espace ?
- Enjeux (spatial ? social ? éducatif ? temporel ?)

#### - Place des résidents

- Spécificité de ce public ? Combien de temps dans le centre de transit ? Combien de personnes dans le centre de transit ? Quels types de résidents ? Familles, personnes isolées ?
- Impliqués à quel moment ? Pourquoi ?
- Quel public impliqué ?
- Et sur le « long-terme » ?
- Valorisation de leurs savoir-faire ? au départ ? à l'arrivée ? Bricolage/jardinage ? Lien au végétal ?

- Lieu d'action
  - Bonne définition du lieu de départ ?
  - Quelle fréquentation ?
  - Quels usages ?
  - Quelles contraintes ?
  
- Déroulement des ateliers
  - Implication des résidents ? Par rapport à l'implication attendue ?
  - Quel public ? Hommes ? Femmes ? Jeunes ?
  - Autonomie ?
  - Assiduité ?
  - Quelle place cette activité parmi les autres ?
  - Quelle communication entre résidents ?
  - Bonne communication avec intervenants ?
  - Quel ressenti par rapport à ce public particulier ?
  - Quels moyens mis en œuvre pour appropriation ?
  
- Retour sur méthode/outil employés [Conception]
  - Bons supports ? Bonne réception perceptions/aspirations ? Personnelles/Collectives ?
  - Ressentis sur moyens mis en œuvre ?
  - Pertinence ? Bonne méthode ? Déroulement/temporalité ?
  - Adaptés au public des CADA ?
  - En cohérence avec attentes ?
  - Quelle place pour chacun femmes/hommes/enfants ?
  
- Retour sur méthode/outil employés [Réalisation]
  - Ressentis sur moyens mis en œuvre ?
  - Pertinence ?
  - En cohérence avec attentes ?
  - Quelle place pour les femmes ?
  - Bonne communication avec intervenants ?
  - Volontés des résidents suivies ?
  
- Recueillir ressentis sur objectifs atteints
  - Objectifs atteints ?
  - Objectifs non attendus atteints ?
  - Pertinence des objectifs définis au départ ?
  
- Quels usages aujourd'hui ?
  - Changement d'usages ?
  - Changement de fréquentation ?
  - Appropriation ? Quel lien avec le végétal ?
  - Changement règles de vie/contraintes ?
  - Retours des résidents ?
  - Respect des lieux ?

- Perspectives d'amélioration

- L'exercice aurait-il pu permettre d'atteindre d'autres objectifs ? Si plus de moyens, plus de temps, plus de méthode ?
- Quelles améliorations pour méthode/outils ?
- Si objectifs non atteints, comment les atteindre ?
- Possibilité d'impliquer les résidents plus en amont du projet ? Définition des besoins ? Discussions collectives ?
- Nouveaux supports de discussions envisagés ?
- Autre temporalité à envisager ?
- Possibilité de poursuivre le projet ? Comment ?


- Association Forum/Robins des Villes

- Quelles traces ?
- Quelle transmission de l'info ? Retour sur expérience ?
- Proposition d'amélioration ?

- Elargissement de l'espace étudié

- Quelle appropriation du quartier ?
- Quels lieux fréquentés ?
- Quelle connaissance de la ville ?



	Diplôme : Ingénieur Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Maitrise d'œuvre et ingénierie Enseignant référent : David MONTEBAULT	
Auteur(s) : Eloïse MASSON  Date de naissance* : 16 mars 1992	Organisme d'accueil : Robins des Villes Adresse : 24 avenue des Frères Lumière 69008 LYON	
Nb pages : 41                      Annexe(s) : 1		
Année de soutenance : 2017	Maître de stage : Quentin PICARD-LESTEVEN	
Titre français : Comment adapter une démarche participative en paysage au cas spécifique du travail avec des demandeurs d'asile ?  Titre anglais : How to adapt landscape participative approach to asylum-seeker specific situation ?		
Résumé (1600 caractères maximum) :  Deux projets participatifs de conception et de construction de mobilier sont mis en place au printemps 2017 dans des centres d'accueil pour demandeurs d'asile. A partir de l'étude de cas de ces projets, ce mémoire propose une mise en perspective des enjeux soulevés par ces projets au regard des enjeux de la participation. Pour cela, des entretiens sont mis en place avec différents acteurs du projet. Cette analyse permet de faire ressortir des leviers d'action pour adapter la démarche au travail avec les demandeurs d'asile. Or, la mise en place d'un projet participatif doit être adaptée à une situation précise. Ainsi, plus qu'une méthode applicable directement aux projets participatifs avec ce public, des pistes d'adaptation sont proposées.		
Abstract (1600 caractères maximum) :  Two participative projects of furniture design and building are set up during spring 2017 in asylum-seeker welcome centers. From a case study of these two projects, this master's dissertation puts in perspective concerns raised by these projects with participation concerns. Therefore, interviews are set up with projects' stakeholders. This analysis brings out levers to adapt the approach to asylum-seekers. But a participative project setting up must be adapted to a specific situation. Thus, more than a practical method for participative projects with asylum-seekers, adaptation tracks are suggested.		
Mots-clés : projet participatif, demandeur d'asile, centre d'accueil, entretiens, piste d'adaptation Key Words: participative project, asylum-seeker, welcome center, interview, adaptation tracks		

\* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires